

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le Centenaire du rétablissement de l'Université à Louvain.

L'effort personnel dans le travail de l'étudiant

Trahison par flatterie

En quelques lignes...

La Renaissance

Quarante années de cinéma

Le romantisme chez Paul Claudel

Les idées et les faits : Chronique des idées : « L'heure H », par Jules Jacques, Mgr Schyngens.

S. Exc. Mgr LADEUZE

G. K. CHESTERTON

* * *

Edouard BEAUDUIN

Maurice BARDÈCHE

Robert BRASILLACH

Léon COUNE

L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

pendant l'exercice 1934-1935

Le Centenaire du rétablissement de l'Université à Louvain

L'effort personnel dans le travail de l'étudiant

Le 1^{er} décembre prochain, il y aura cent ans que notre Université, après avoir commencé sa réorganisation à Malines, se réinstalla dans cette ville, reprenant ainsi possession de son siège quatre fois séculaire. Brutalement frappée par la Révolution française, l'*Alma Mater* ne voulut pas mourir. Sous la direction de l'Eximius Van de Velde, un groupe de ses professeurs gardait le contact, recherchant les moyens de remettre en activité leur vieille institution, profitant de toute occasion pour affirmer ses droits. Après l'inauguration à Louvain, le 6 octobre 1817, d'une Université officielle hollandaise, les espoirs de résurrection furent retardés, non pas éteints. Et comme il arriva jadis, au temps de Néhémie, pour le feu sacré enlevé de l'autel au moment de l'exil et disparu sous la boue, il suffit, en 1930, au soleil de la liberté de luire sur la Belgique pour rallumer ces espoirs différés. Le 4 novembre 1834, on s'établit à Malines, en regardant Louvain. Et, dès que Louvain fut libre, on y accourut, le 1^{er} décembre 1835. Le 2 juin dernier, à mi-route entre deux dates jubilaires, nous avons fêté le centenaire de notre Restauration. Et c'est sous l'impression de ces fêtes que nous ouvrons en ce moment la 101^e (ou, si vous voulez, la 102^e) année de la dernière période de notre histoire, la 510^e depuis la première ouverture de l'Université. Au cinquième centenaire de notre fondation, en 1927, nous avons invité, peut-on dire, tout l'univers scientifique. Il eût été indiscret de le rappeler après huit ans! Notre second jubilé a donc été une fête de famille, une réunion plénière de toutes les associations de nos anciens étudiants. Pour pouvoir grouper une famille aussi nombreuse, et aussi pour souligner les développements de l'Université qui, depuis quelques années, a débordé les boulevards de la cité, on choisit comme lieu de réunion notre nouveau domaine d'Héverlé. Dans les premières heures de la matinée, les associations tinrent leurs séances particulières dans un de nos locaux de la ville ou des Écoles spéciales. Mais, à 11 h. 1/2, tous les anciens, avec une exactitude frappante,

se trouvaient au rendez-vous sur l'esplanade du parc d'Arenberg.

Des ondées devaient, après la messe, contrarier, dans la cour du château, l'assemblée générale, où après la lecture d'une lettre autographe du Souverain Pontife — combien reconfortante pour nous! — des voix éloquentes célébrèrent, en français et en flamand, les fastes séculaires de notre Université restaurée, en s'arrêtant sur le dernier quart du siècle avec trop de bienveillance pour le Recteur actuel.

L'après-midi, la pluie allait même refouler du théâtre de verdure du parc dans une salle de l'Institut de métallurgie la séance flamande consacrée surtout à rapprocher le présent du passé, en ressuscitant, dans la récitation de documents du XVI^e siècle, la vie des maîtres et des étudiants de l'ancienne Université de Louvain.

Mais la gêneuse se contenta de menacer la grandiose cérémonie du matin. Grandiose cérémonie, en effet! Remettez-vous, je vous prie, en esprit, dans ce cadre prestigieux, en face du vieux château, au milieu des superbes frondaisons. Voici qu'arrive du couvent voisin, portée par nos étudiants, suivie par le corps professoral, la *Sedes Sapientiae* que l'inégalité des épaules de ses porteurs fait s'incliner souriante vers la foule, tandis qu'Elle va s'installer, au son du canon, sur le balcon de l'antique manoir pour prendre possession de son nouveau fief et présider de là-haut à toute la cérémonie! Voici le cortège des prélats, de tous les Evêques belges, du Nonce apostolique, du Cardinal-Archevêque!

Et la messe commence chantée par les chorales réunies de toutes les congrégations religieuses de Louvain, ... plus de mille voix d'hommes. Les harmonies du plain-chant sont entrecoupées par les sonneries lointaines des trompes de chasse et les notes éclatantes des trompettes thébaines. Après l'Évangile, le R. P. Pinard de la Boulaye, l'illustre conférencier de Notre-Dame de Paris, célèbre l'Université sortie du tombeau, comme Lazare, il y a un siècle et exalte sa mission scientifique. Et

quand j'élève vers le ciel l'Hostie sainte, c'est la Belgique catholique intellectuelle, groupée derrière moi dans la personne de tant de centaines des meilleurs de ses représentants, qui, par mon ministère et par la médiation de la Vierge louvaniste dont la statue domine l'autel, présente au Père Eternel l'Homme-Dieu, victime d'action de grâces pour le siècle écoulé, victime d'impétration pour le siècle qui s'ouvre.

Je ne crois pas me tromper, messieurs, en disant que cette messe pontificale chantée dans un si beau décor fut la cérémonie la plus impressionnante de notre jubilé et qu'elle laissera dans le souvenir de ceux qui y assistèrent, une impression plus profonde que les plus beaux discours et que le banquet, si joyeux et si cordial pourtant, qui réunit plus de 1,400 enfants de l'*Alma Mater*.

Nous prenons mieux conscience de notre note caractéristique dans les cérémonies religieuses qui s'insèrent dans notre vie académique. Je m'en faisais encore la remarque le 12 mars dernier en suivant dans nos rues, d'église à église, notre émouvante procession du Jubilé de la Rédemption. Avant tout, nous sommes une Université; mais ce qui distingue notre Université des autres, c'est d'être catholique! Et c'est à notre grand avantage universitaire! A être de bons universitaires, notre conscience catholique nous aide tous, professeurs et étudiants. Ainsi les cérémonies en question ne sont pas seulement en marge de notre vie académique; elles s'y incorporent.

* * *

Le temps n'est plus où l'on cherchait dans notre foi une objection à nos titres scientifiques. Il me répugnerait de m'arrêter encore à montrer que, croyants, nous cultivons la science comme tous les autres et aussi bien qu'eux. Mais si quelque attardé du « libre examen » voulait renouveler de vieilles querelles, je l'inviterais à méditer les fières déclarations faites le 2 juin par notre Cardinal, tandis qu'il vous prenait vous-mêmes à témoins, MM. les Professeurs, de votre entière liberté scientifique: « L'Université de Louvain sait, disait-il, que sa tâche *directe* et la raison *formelle* de son existence comme institution universitaire, c'est de cultiver les domaines les plus variés du savoir humain, de s'attacher à la recherche de la vérité, de collaborer avec tous les centres scientifiques du monde aux investigations qui permettent d'étendre les lumières de l'intelligence, et enfin, pour le plus grand bien de l'humanité, de répandre la science ainsi acquise par l'enseignement supérieur, par la formation de disciples et par les publications savantes. » « Il suffirait, ajoutait-il, d'énumérer les savants qui, depuis cent ans, ont enseigné ou enseignent à l'Université catholique « pour prouver qu'elle a abondamment accompli sa tâche *première et essentielle* (vous entendez bien?), celle de servir la science et la vérité. » Et il continuait: « En remplissant cette tâche, on peut dire qu'elle atteint aussi son but *secondaire*, religieux et national. Car, en adaptant une parole célèbre, il ne me semble pas déplacé de dire ici: Cherchez d'abord la vérité, la science vraie, et le reste vous sera donné par surcroît. »

Cependant, si notre foi est tout autre chose que notre science et n'empêche en rien celle-ci, il faut de plus proclamer — je me suis arrêté à la prouver il y a quatorze ans à pareil jour — qu'elle nous assure de précieux avantages dans notre travail scientifique: l'esprit de soumission au vrai dès qu'il nous apparaît, et, dans la recherche elle-même, un contrôle occasionnel, des inspirations généreuses pour stimuler notre zèle et, avec le sens des limites de notre esprit, un merveilleux élargissement de nos vues ramenées par elle à la grande synthèse à travers le vrai réduit et dispersé. Comme savants, nous devons nous réjouir

de notre foi et, à ce titre, reconnaître leur signification aux démonstrations religieuses propres à notre Université.

Voyez! Le 2 juin dernier, notre Centenaire s'est ouvert par une manifestation d'ordre scientifique. Avant la réunion des membres de l'Union des Ingénieurs sortis de nos écoles spéciales, nous avons inauguré, à notre Institut de Géologie, le bronze qui fixe à jamais parmi nous les traits de Henry de Dorlodot. Or, si de Dorlodot fut un maître en géologie et en paléontologie stratigraphique, s'il fut le fondateur d'un Institut qui portera désormais son nom et des « Mémoires » universellement appréciés que publie cet Institut, il fut aussi un prêtre à la foi ardente. N'est-il pas frappant que parmi ceux qui ont joué ici le rôle d'initiateurs, de chefs d'école, il y a beaucoup de prêtres? Je cite, parmi les morts, Mercier en philosophie, Van Hoonacker et Cauchie en critique historique, de Harley en philologie, Carnoy en biologie.

* * *

Que votre activité scientifique à tous, MM. les Professeurs, a été bien soutenue par votre foi catholique, on en trouvera une nouvelle preuve dans la « Bibliographie » de l'Université de Louvain. Le sixième supplément au volume paru en 1900 a été publié en 1913. La guerre a interrompu cette publication. Si tous vous voulez bien y apporter votre concours, un nouveau volume paraîtra avant la fin de notre année jubilaire.

Au courant du dernier exercice académique, cette activité scientifique de notre corps professoral s'est encore révélée dans plusieurs entreprises collectives nouvelles.

Le *Bulletin trimestriel* que publiait l'Association des Anciens Elèves de notre Faculté de Droit, est devenu une véritable revue de doctrine juridique (*Annales de Droit et de Sciences politiques*) dont M. le professeur Velge a assumé la direction. M. le professeur Maisin a été nommé rédacteur en chef des *Acta Cancero-logica*, revue créée par la Ligue internationale contre le Cancer. La *Revue néo-scholastique* fait paraître, depuis un an, un Répertoire bibliographique. Dans les *Philologische Studiën*, MM. Lefort et Cochez publient un *Album palaeographicum codicum graecorum* où ils donnent au moins une page-spécimen de tous les manuscrits grecs en minuscule datés des IX^e et X^e siècles. Dans la *Wetenschappelijke Bibliotheek*, M. le professeur Sobry a pris la direction de la section: Littératures modernes. Et nous pouvons bien saluer aussi l'apparition récente du vingt-cinquième volume des œuvres musicales de Philippe de Monte que M. le chanoine Van Nuffel publie avec ses collaborateurs.

L'activité que vous déployez, Messieurs, attire de plus en plus au travail à vos côtés les travailleurs de l'esprit.

Pendant l'exercice 1933-1934, ce sont les « Journées d'histoire du Droit et des Institutions » qui se déroulaient à Louvain. Pendant l'exercice dernier, la Faculté de Droit a organisé à son tour de rôle, le 8 décembre, une Journée de Droit administratif. Le rapport qu'y présenta M. le professeur Velge, est le résumé d'un mémoire qui a été récemment couronné par la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique. Du 18 au 20 du même mois, à l'invitation de notre Institut des Sciences économiques, les représentants des différents Instituts de la conjoncture d'Allemagne, d'Angleterre, des Etats-Unis, de France, de Hollande et de Pologne se sont réunis, dans nos Halles, avec les professeurs de Louvain, pour confronter leurs points de vue, leurs méthodes et les résultats de leurs recherches. Il y a un mois, les 24 et 25 septembre, à l'Institut supérieur de Philosophie, la Société thomiste de Paris et la Société philosophique de Louvain ont tenu une réunion consacrée à étudier les rapports de la philosophie d'inspiration thomiste avec les sciences telles qu'elles se sont développées

grâce aux méthodes expérimentales et mathématiques. Ces journées ont obtenu une large participation internationale de savants cultivant tant les sciences que la philosophie. Enfin, notre Faculté de Médecine a exercé sa force d'attraction sur les Congrès médicaux qui se sont réunis cette année, à Bruxelles, à l'occasion de l'Exposition Internationale. Le 25 juillet, le trente-neuvième Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de langue française a amené à Lovenjoul deux cents de ses membres, pour y faire la visite détaillée des pavillons de l'asile et aussi celle du laboratoire de médecine mentale où ils ont entendu l'exposé, par les chercheurs de Louvain, de leurs méthodes et des résultats de leurs travaux. En septembre, ce fut d'abord le Congrès de Stomatologie, puis le Congrès latin d'Oto-rhinolaryngologie, qui passèrent une journée à l'Hôpital Saint-Pierre, dans les deux nouvelles cliniques qui viennent d'y être aménagées, y entendant les communications de nos maîtres et les observant à l'œuvre. Et je ne puis pas oublier que les premières Vêpres de notre Centenaire furent chantées le 1^{er} juin, aux Halles, par les membres du Congrès international des Médecins catholiques qui, après avoir visité nos Instituts du Voer des Capucins, voulurent être les premiers à féliciter l'Université jubilaire.

En dehors de ces journées et de ces congrès, de nombreuses personnalités scientifiques de l'étranger, répondant à l'une ou l'autre invitation particulière, sont venues, au courant de l'année académique qui finit, se mêler à notre vie universitaire elle-même. Je ne puis pas songer à en faire l'énumération complète. Qu'il me suffise, après avoir rappelé la conférence qu'à l'initiative de M. Robijns, M. Humbert, professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, vint nous faire le 7 décembre sur les « Types comparés de la végétation en Afrique et à Madagascar », d'attirer l'attention sur la grande activité déployée par notre « Colloquium de Physique ». Deux fois par mois, de décembre à avril, professeurs, étudiants, anciens étudiants de l'Université se sont réunis dans ce cercle pour entendre exposer différents sujets de physique moderne par un de ses membres ou par des savants tels que MM. Bauer, du Collège de France; Rutgers, de l'Université de Gand; van den Poll, du Laboratoire de recherches d'Eindhoven; Victor Henri, de l'Université de Liège; Compton, de l'Université de Chicago; Taylor, de l'Université de Princeton. M. Debye, professeur de l'Université de Leipzig, qui était cette année titulaire de la chaire Franck qui à l'Université de Liège, a bien voulu présider plusieurs séances du Colloquium et y prendre, lui aussi, la parole.

Enfin, comme de coutume, bon nombre de savants étrangers nous sont arrivés pour accomplir un mandat. Un seul Gouvernement, le Gouvernement français, nous a envoyé en 1934-1935 des professeurs d'échange : le R^{me} P. dom Quentin, dont les conférences sur les principes de sa méthode dans l'édition de la *Vulgate* de saint Jérôme furent le chant du cygne, car il mourut subitement à Rome peu de jours après sa rentrée dans la Ville Eternelle; M. Yves Milon, de l'Université de Rennes, qui nous parla de la géologie de la Bretagne; et M. H. Piéron, du Collège de France, dont les quatre leçons eurent pour objet les problèmes généraux de la vie affective.

La Fondation Universitaire nous a envoyé une nouvelle fois M. Saltykov, professeur à l'Université de Belgrade. Comme professeurs d'échange de la C. R. B., nous avons reçu M. Crozier, professeur de zoologie et de physiologie à l'Université de Harvard, et M. C. A. Neymann, de la Northwestern University de Chicago. Dans notre chaire, Victor Bonnevie, dom José de Yanguas Messia, de l'Université de Madrid, a fait l'histoire des doctrines de l'Ecole espagnole du Droit des gens.

MM. Carcopino, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris; André Bellessort; P. Deschamps, directeur de

la section de sculpture et d'architecture du Musée du Trocadéro; et J. Girard, professeur à l'Ecole libre des Sciences politiques de Paris, ont fait chacun deux leçons, dans la chaire du Comité des Amis français de l'Université de Louvain, le premier sur le « Maroc romain », le deuxième sur le « Comte de Gobineau, philosophe, voyageur et romancier », le troisième sur la « Colonisation franque et les monuments des Croisés en Terre sainte », le dernier sur les « Régimes de pensions ».

Les énumérations que je suis en train de faire, paraissent peut-être fastidieuses à plus d'un de mes auditeurs. Pourquoi, diront-ils, les refaire, nécessairement fort semblables, chaque année? Pourquoi? Pour qu'il apparaisse bien que, membres d'une Université catholique, nous ne sommes pas des isolés. Parce que, devant vous donner conscience, à pareil jour, de la valeur du travail qui se fait dans notre institution, je serais bien empêché de vous décrire ce travail lui-même, trop abondant et trop multiple pour se prêter à cette description, qu'il me faut donc recourir à des critères extrinsèques et que j'en trouve un excellent dans la collaboration que nous apportent, avec tant d'empressement, les savants les plus qualifiés du dehors et dans l'impression qu'ils emportent de notre activité. Pourquoi encore? Pour vous rendre tous attentifs, professeurs et étudiants, aux nombreuses occasions qui vous sont données d'élargir vos horizons, de nouer des relations précieuses pour votre travail, de confronter notre enseignement et nos méthodes avec d'autres enseignements et d'autres méthodes, et pour vous engager à profiter de ces occasions pendant l'année qui va s'ouvrir.

Si les savants de l'étranger viennent à nous, nos maîtres vont aussi à eux.

Pendant l'année qui vient de finir, le Comité des Amis français de Louvain ne s'est plus contenté de nous envoyer des conférenciers. Il a appelé en France plusieurs des nôtres pour « faire mieux connaître au grand public l'Université de Louvain, son histoire, son œuvre présente, son rôle dans la vie nationale, sa place dans le monde intellectuel », pour avoir « une représentation de la pensée louvaine à Paris ». C'est en ces termes qu'Alfred Rébelliau m'annonçait, il y a environ un an, l'initiative qu'il venait de prendre comme président du Comité. La dernière, hélas! car, rappelé à Dieu au début de novembre 1934, il ne vit pas l'exécution de son projet. En vous annonçant celle-ci, je me plais à rendre un nouvel hommage à sa grande mémoire. Le monde savant salue en lui l'historien qu'on a pu appeler « l'homme de Bossuet », le maître qui, au début de ce siècle, a largement contribué à réinsinuer dans le haut enseignement l'histoire des idées religieuses et morales. Nous garderons en plus le souvenir reconnaissant de l'ami fidèle qui, pendant neuf ans, mit au service de notre *Alma Mater* toutes les ressources d'un dévouement aussi généreux que discret et délicat.

MM. les professeurs Terlinden et Dautrepoint sont donc allés à Paris parler, devant un public réuni par le Comité des Amis français de notre Université, le premier, le 31 janvier et les deux jours suivants, de nos trois souverains : Léopold I^{er}, Léopold II et Albert I^{er}; le second, les 9 et 10 mars, des relations littéraires entre la France et la Belgique depuis 1830. Et leurs conférences ont pleinement atteint le but poursuivi par les organisateurs.

M. le vicomte Terlinden a aussi été à l'Université de Dublin (Trinity College), du 20 au 27 mai dernier, professeur d'échange pour le Bureau des universités de l'Empire anglais, ce qui lui a donné l'occasion de rappeler à toute l'Irlande, par la T. S. F., les services que l'*Alma Mater* lui a rendus pendant les siècles de persécutions.

Ont été envoyés en France par le Gouvernement belge, en 1934-1935, comme professeur d'échange, M. le professeur Dabin,

à la demande de l'Université de Poitiers, et M. le professeur De Visscher, à la demande de la Faculté de Droit de l'Université de Paris. En Hollande, M. le professeur Van der Essen a été reçu comme professeur du Gouvernement belge par les Universités de Nimègue et de Groningue, et par l'Université coloniale de Rotterdam. Au même titre, M. Van Dievoet fera, cette semaine même, des leçons à l'Université de Nimègue. Mgr Noël a été invité à parler du réalisme de saint Thomas à l'Université de Londres, et M. Sobry à donner quelques leçons sur Newman au Collège Saint-Edmond à Cambridge. M. Tricot-Royer a fait une lecture sur les « Terres à épices au XVI^e siècle » à la Société internationale d'Histoire de la Médecine à Paris. Enfin, M. Dupriez, professeur à notre Institut des Sciences économiques, a fait, le 1^{er} mars dernier, une conférence sur l'organisation et les travaux de cet Institut à l'Institut scientifique des Recherches économiques de Paris, et, le 28 mai, il a entretenu l'Institut pour l'économie internationale et les relations maritimes de Kiel des recherches faites à Louvain sur les mouvements de longue durée des prix.

L'« Université internationale d'été à Santander » est une création originale du Gouvernement de la République Espagnole; aux étudiants du pays et de l'étranger qu'elle groupe pendant deux mois dans un site enchanteur, elle ne vise pas à donner une formation professionnelle ni une initiation spécialisée quelconque; elle veut surtout leur donner une synthèse des grandes hypothèses scientifiques répandues aujourd'hui et une vue d'ensemble sur les mouvements d'idées contemporaines. Mais ce qu'elle considère comme la première forme de son activité, — et cette initiative peut avoir une importance considérable, — ce sont des réunions scientifiques annuelles consacrées successivement à l'une ou l'autre science déterminée. Y est invité un groupe très restreint de représentants de cette science (huit ou neuf étrangers), non pour donner un enseignement quelconque, mais uniquement pour examiner entre eux, comme ils le veulent, les problèmes qu'ils considèrent comme les plus importants dans leur domaine. Cette année, la science choisie était la psychologie, et M. le professeur Albert Michotte a été un des rares invités.

MM. Doutrepoint et De Visscher ont été nommés docteurs *h. c.* de l'Université de Montpellier; M. Tricot-Royer, docteur *h. c.* de l'Université d'Alcala et membre du Collège majeur de Saint-Ildefonse; M. Terlinden, membre d'honneur de la Société des Etudes historiques de Paris et membre correspondant de l'Institut pour l'étude des affaires internationales, politiques et économiques de Shanghai.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris a décerné à M. Doutrepoint le Prix de la Fondation Bordin pour son ouvrage: *Jean Lemaire de Belges et la Renaissance*. La renommée de M. le professeur Lemaître est en expansion comme son univers. Invité cette année à participer, à Princeton, aux travaux de l'Institute for Advanced Studies, il a été, pendant son séjour aux Etats-Unis, promu docteur *h. c.* de l'Université de langue anglaise Mc Gill de Montréal, et « Les Amis du Hainaut » lui ont attribué un de leurs prix de 10,000 francs destinés « aux enfants de la province qui ont le plus contribué à sa gloire dans le domaine des sciences, des arts et des lettres. » M. Dupriez junior a reçu les quatre septièmes du Prix quinquennal de statistique fondé par Heuschling pour son ouvrage sur les « Méthodes d'étude de la conjoncture économique et leur application à l'économie belge depuis 1897 ».

Puisque me voici ramené en Belgique par la considération de ces prix, j'achèverai mon tableau d'honneur en vous signalant que M. Robyns a été nommé membre de la Commission royale des Monuments et des Sites; M. C. Demeure, vice-président de la Société d'Economie politique de Belgique; M. A. Coppens,

membre de la Commission de surveillance du Laboratoire d'aéronautique de Rhode-Saint-Genèse, et M. Grégoire, délégué de l'Université à la Commission de l'Institut des Parcs nationaux du Congo Belge. Pendant l'année 1934, M. Fontainas a exercé la présidence de l'Institut royal colonial belge.

Mais il nous faut sortir encore du pays pour faire le tour des Congrès auxquels nos professeurs ont pris part. Des Congrès même internationaux tenus en Belgique, je ne puis pas parler; ils ont été vraiment trop nombreux à l'occasion de l'Exposition Internationale de Bruxelles!

M. le chanoine Ryckmans a assisté au XIX^e Congrès des Orientalistes, à Rome, il y a quelques semaines. En novembre dernier, MM. Van Hove et Hermesdorf se sont aussi rendus à Rome pour y prendre une part active au Congrès juridique international réuni à l'occasion des septième Centenaire des Décrétales de Grégoire IX et du quatorzième Centenaire du Code Justinien. M. Collin a été délégué du Gouvernement belge au Congrès pénitentiaire et pénal de Berlin. Au Congrès de l'Académie américaine des Sciences politiques et sociales, à Philadelphie, nous avons été représentés par M. Carlos Van Bellinghen, docteur en droit de Louvain; fellow de la C. R. B. M. Lousse a assisté aux Journées d'Histoire du Droit à Paris; M. Vaes, au Congrès international d'Organisation scientifique des entreprises à Londres, et à Prague, avec M. Van Horenbeeck, au VI^e Congrès international de l'Enseignement commercial; M. Joseph Schockaert, au Congrès de l'Association des Gynécologues et des Obstétriciens de langue française à Alger, et au Congrès français de Gynécologie à Salies-de-Béarn; M. Appelmans, au Congrès français de Chirurgie à Paris; M. Van de Vyver, au Congrès français de Stomatologie; M. Van Mosuencq, au deuxième Congrès international de Stomatologie de Bologne et au Congrès tenu à Lille à l'occasion de l'inauguration de l'Institut de Stomatologie de l'Université; M. Yernaux au IX^e Congrès international de Dermatologie à Budapest; M. Bouckaert, au XV^e Congrès international de Physiologie à Leningrad et à Moscou; M. Tricot-Royer, au X^e Congrès international de l'Histoire de la médecine à Madrid.

Je termine cette énumération des congrès médicaux en soulignant les Journées médicales franco-belges organisées par les Facultés catholiques de Lille. La deuxième de ces Journées, celle du 26 mai, fut entièrement réservée aux leçons de trois de nos maîtres, MM. Bruynoghe, Georges Debaisieux et Hoet.

M. Cochez a assisté au IV^e Congrès international de Papyrologie à Florence; M. Van Cauwenbergh, au II^e Congrès de l'Association Guillaume Budé à Nice; M. Grootaers, au II^e Congrès international des Sciences phonétiques à Londres; M. Sobry, au II^e Congrès international d'Histoire de la littérature moderne à Amsterdam; M. Robijns au VI^e Congrès international de Botanique à Amsterdam; M. G. Gillon, à la réunion de la Confédération internationale des grands réseaux électriques à haute tension à Paris; M. Vander Vaeren à l'Assemblée générale de l'Institut international d'Agriculture à Rome; MM. Van Orshoven, Leplae et Vander Vaeren au II^e Congrès international d'horticulture à Rome, dont M. Vander Vaeren fut le président; MM. Leplae et Baeyens, au Congrès international de la science du sol, à Oxford. Ces jours-ci MM. Kaisin, Asselberghs, Thoreau, Demeure et de Struycker assistent au VII^e Congrès international des mines, de la métallurgie et de géologie appliquée à Paris. Prenant une part aussi large que possible aux travaux des savants dispersés par le monde et à ceux des institutions savantes, il est naturel que nous prenions part aussi aux festivités que celles-ci célèbrent.

Au cinquième Centenaire de l'Université de Catane, nous n'avons pu nous associer que par une adresse. Mais M. le professeur Doutrepoint a bien voulu être le délégué de l'Université

de Louvain au troisième Centenaire de l'Académie française et à la commémoration du cinquantième anniversaire de la mort de Victor Hugo; M. Robijns, au troisième Centenaire du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris; M. Van Mosuënck au troisième Centenaire de l'Université de Budapest. M. Thoreau nous a représentés au Centenaire du Service géologique de Grande-Bretagne, et M. Antoine au soixante-quinzième anniversaire de l'Institut agronomique de Gembloux. J'ai moi-même assisté aux Centenaires de la Commission royale d'Histoire, de l'Observatoire royal de Belgique et de l'Ecole militaire.

Une fois de plus, messieurs, il ressort de ce rapide coup d'œil, que l'*Alma Mater* a plein droit de cité dans le monde des Universités. A l'heure actuelle, — daignait nous écrire le 2 juin le Souverain Pontife, — comme les érudits le savent fort bien, cette palestre des arts et des sciences... jouit dans le monde entier d'une réputation splendide et méritée. » L'éloge du Père est assurément doux aux cœurs de ses fils. Cependant, si je le rappelle en ce moment, c'est seulement pour confirmer une remarque que faisait le même jour S. Em. le cardinal Van Roey, après nous avoir exhortés à « cultiver la science par amour de la vérité, sans intention apologétique directe, comme sans conception aprioristique ». « Le fait même, disait-il, d'une Université florissante comme celle-ci, dont l'activité s'exerce dans tous les domaines de la connaissance et dont la liberté scientifique... n'est soumise à aucune entrave, ce fait seul déjà est de la plus haute portée pour tout esprit non prévenu contre la Foi catholique. » Et voilà, messieurs, qui doit vous exciter au travail de la recherche, le plus authentiquement scientifique qui puisse être, en vous donnant conscience de toute la responsabilité que vous portez dans ce travail même!

* * *

Institution vouée à la recherche scientifique, une université est aussi une institution d'enseignement. A ce titre, elle doit communiquer à ses disciples la science faite, et les former à faire la science. Avons-nous bien rempli ce double rôle avec succès pendant l'année 1934-1935?

La connaissance de la science déjà faite se contrôle chez les étudiants par l'examen. Quels ont été les résultats des examens de cette année? Lamentables dans la première année d'études; dans les années ultérieures, très satisfaisantes d'ordinaire, encore que les eût voulu plus « distingués » chez un plus grand nombre.

C'est pour la quatrième fois, je crois, qu'en ouvrant l'année académique je vais vous parler des examens. Que voulez-vous? Le chômage des intellectuels, le surpeuplement des universités, les examens universitaires, ce sont les questions à l'ordre du jour dans le monde auquel nous appartenons! J'ai pris naguère devant vous la défense de l'examen: à un jeune homme bien formé par l'enseignement secondaire il n'est pas difficile d'arriver à subir l'examen, avec grand succès, sur les matières accumulées au cours de l'année, sans s'exposer au surmenage. Mais, nous l'avons dit et redit, la préparation de l'examen exige du temps et un travail convenable.

Du temps! Je crois que les étudiants de première année — c'est à eux surtout que je vais m'adresser d'abord — ont consacré à l'étude en 1934-1935 plus de temps que beaucoup de leurs devanciers. Ils n'en ont été détournés par aucune agitation extérieure; certains moyens ont été pris en vue de les amener à se mettre à temps à l'ouvrage; et, je l'ai appris avec plaisir, on commence à comprendre que les excuses d'ordre économique ne parviennent pas à justifier la perte de trois jours sur sept par la navette hebdomadaire.

Comment donc expliquer que les résultats d'un travail auquel

on a consacré plus de temps, ont été plus mauvais? Il n'y a qu'une explication: la mauvaise qualité du travail.

Pour être bien concrets, messieurs, ne parlons d'abord que du travail qui vous semble le plus important: celui de la préparation directe à l'examen, de la répétition de vos matières.

Ce que les examinateurs viennent encore de constater à l'examen, ce n'est pas d'ordinaire l'absence pure et simple de connaissances, mais des connaissances non digérées, dont vous n'êtes pas les maîtres, que vous ne savez pas faire jouer, qui ne tiennent pas ensemble, que vous ne savez pas rattacher à la moindre remarque intercalée par l'interrogateur. Quand on vous propose un sujet, vous le prenez timidement par le milieu, puis vous passez à la tête, pour sauter bientôt à la queue. Vous avez dans l'esprit une broussaille d'idées dont vous ne parvenez pas à dégager celle qui serait à servir. Des idées? Ce sont plutôt des formules que vous déballez au petit hasard, sans être sûrs qu'elles tombent bien; et elles tombent souvent dans un mélange ahurissant.

De toutes ces constatations, il ressort que votre travail de préparation a été un travail de mémoire mécanique, dont l'effort personnel de réflexion et d'intelligence a été absent. Vous avez voulu retenir avant d'avoir bien tenu. Vous n'avez pas eu l'énergie de fixer vos regards pour aller jusqu'au fond du réel sous les mots et les phrases qui vous étaient soumis, pour appréhender ce réel tel qu'il est, dans toutes ses parties et ses détails, et pour le reconstituer dans votre esprit dans un ensemble bien ordonné. Ayant l'impression vague d'avoir saisi un point, vous passez au suivant pour l'observer aussi « à peu près ». Vous ne vous battez pas avec les textes, avec les problèmes pour en vaincre les difficultés. Votre attention nonchalante glisse sur les pages de vos cahiers et ne pénètre rien; elle ne peut vous laisser dans la tête que ce qu'elle a aperçu, des bribes verbales. Répétez dix fois de cette façon vos matières, comme certains gémissent de l'avoir fait! Toutes ces répétitions ne peuvent qu'augmenter la confusion.

Bref, si vous mettez le temps voulu à l'étude, votre étude n'est pas marquée par l'effort pour comprendre. Vous travaillez mal! A qui la faute?

Peut-être, en partie, à notre organisation universitaire. Les humanités ont dû assurer la formation de vos facultés intellectuelles; mais cette formation est une formation générale! Il vous faut à l'Université donner à ces facultés une direction spécialisée; et cela demande une adaptation!

Et puis, dans l'enseignement secondaire, le maître vous faisait marcher à chaque instant, en tenant toujours la bride de votre esprit. Vous avez ainsi appris à bien marcher, mais sous la direction d'un autre. En ce sens, vous ne preniez pas d'initiative. A l'Université, vous êtes soudain laissés à vous-mêmes, et vous vous en trouvez surpris.

Il faudrait à vos côtés, à votre entrée à l'Université, non pas comme cela existe dans certains pays, des conducteurs qui, continuant le système de l'enseignement moyen, vous mènent encore par la main jusqu'à la table du jury, mais des contrôleurs qui, vous laissant marcher seuls, surveillent votre marche pour vous en signaler les écarts. A côté des professeurs, il vous faudrait des répétiteurs, des assistants, des tuteurs (peu importe le nom qu'on leur donne), en assez grand nombre pour se rendre régulièrement compte de l'action personnelle exercée par chacun de vous sur la matière de ses cours théoriques et pour lui venir en aide. Le doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris le constatait, lui aussi, dans son dernier rapport: « Les conférences d'effectifs trop nombreux ne permettent pas au professeur de s'occuper personnellement de ses élèves... Beaucoup d'entre eux lui demeurent inconnus et ne participent à l'enseignement

supérieur que comme de simples auditeurs, alors que les exercices pratiques ont une valeur que rien ne remplace... Nos enseignements *ex cathedra* peuvent suffire... (ils) ne peuvent pas... apporter à un nombre suffisant d'étudiants les conseils précis, la pratique, le *contrôle d'exercice* qui fait leur vertu ». Puisse la Providence susciter l'un ou l'autre mécène qui comprenne la situation et nous assurer les moyens d'organiser ce corps d'assistants que nos vœux appellent, en même temps qu'un corps d'assistants pour la recherche scientifique!

Dans l'entre-temps, messieurs, ne pourriez-vous pas vous faire vous-mêmes vos contrôleurs et vous entr'aider pour arriver à fournir un travail intelligent?

Quand vous avez parcouru une question, fermez livres et cahiers, et, dans le silence de votre chambre d'études, astreignez-vous à dire tout haut, dans des termes différents de ceux que vous venez de lire, ce que vous croyez avoir saisi de cette question. Dans la difficulté que vous éprouverez, vous constaterez que vous n'avez encore rien saisi, ou que vous avez mal saisi. C'est un premier contrôle. Vous vous remettrez alors à l'œuvre, pour substituer l'exercice de la pénétration intellectuelle à celui de la mémoire.

Ce travail individuel ayant été exercé chaque jour sur la matière de vos leçons, groupez-vous à quelques-uns, à des dates régulières (une ou deux fois par semaine, ou bien, quand il y a lieu à la répétition de tout un chapitre), et alors, à tour de rôle, faites-vous répéteurs, l'un exposant une question aux autres, sans se servir de ses notes. Parmi les auditeurs, il y en aura bien un qui remarquera les défauts de l'exposé et le corrigera au profit de tous. Ne trouvez-vous pas ce procédé plus efficace, et plus agréable aussi, que la lecture machinale dix fois répétée de vos cahiers? Si vous l'aviez suivi, vous n'auriez, devant le tapis vert, qu'à faire une fois de plus ce que vous avez fait cent fois au cours de l'année. Une question vous étant posée par un examinateur, vous ne resteriez pas interdits comme si vous attendiez une révélation, et, quand vous vous mettez à répondre, l'examineur n'aurait plus l'impression que c'est la toute première fois que vous dites ce que vous pensez avoir à dire. Vous avez donc le moyen, Messieurs, de vous aider mutuellement à assimiler vos matières.

Aussi bien, pendant votre première année d'université, n'êtes-vous pas laissés au dépourvu autant qu'il peut sembler.

Vous devez suivre des Exercices pratiques dans les laboratoires d'enseignement. Soyez bien persuadés de leur importance capitale! En physique, en chimie, vous êtes ainsi mis en contact direct avec le réel; vous observez de vos yeux les conditions où se produisent les phénomènes, où s'appliquent les lois; et cette observation doit vous donner aussi le sens de la matière qu'on vous enseigne, sans pouvoir vous la montrer. Dans les sciences morales, les Exercices pratiques constituent déjà, de l'une ou l'autre façon, une initiation plus ou moins directe au travail personnel sur une question; et c'est beaucoup pour vous soustraire à la passivité dans l'étude que vous avez à faire seuls des matières exposées dans vos cours! Notre nouvelle loi sur l'enseignement supérieur a le mérite d'avoir développé ces exercices pratiques. Nous pouvons à Louvain ajouter à la loi, et, dès cette année, les étudiants de candidature en philosophie et lettres préparatoire au droit auront à faire de nouveaux exercices de ce genre, sous la direction de M. le professeur Lousse, sur les matières du cours d'introduction au droit civil.

Outre ces Exercices pratiques imposés à tous, des Cercles d'études de toute sorte, ouverts aux bonnes volontés, se sont multipliés de tout temps à l'Université de Louvain. A la fin du programme des cours de chaque faculté, vous en trouverez la liste; elle s'est encore allongée cette année. M. Sobry dirigera

un Cercle flamand de formation littéraire pour les étudiants de la candidature en philosophie et lettres auxquels il enseigne les littératures modernes. A côté du Cercle flamand déjà existant d'histoire du droit, M. Lousse a pendant le dernier exercice ouvert un Cercle français. M. Bouckaert dirigera désormais un Cercle d'études en français, en candidature en sciences naturelles et médicales, et M. Goethals, un Cercle français et flamand pour les élèves ingénieurs-architectes. Le doyen de la Faculté des Lettres de Paris signale encore dans celle-ci comme « un essai des plus intéressants... de ces dernières années, — la création de groupes d'études qui, encadrant les nouveaux venus, leur assurent l'initiation indispensable, les conseils de plus anciens, etc... ». Ces Cercles d'études, eux non plus, n'ont pas pour objet direct l'assimilation des cours théoriques. Si cependant vous les fréquentez le soir, au lieu d'aller au cinéma fatiguer votre système nerveux et détraquer votre imagination, vous vous y habituerez à l'initiative de l'esprit dans l'étude d'une question. Vous serez ainsi amenés à transporter cette initiative, cette action personnelle dans la préparation de vos examens.

Enfin, à cette action personnelle vous êtes sollicités par la nature même des cours que vous entendez. Car vos professeurs ne les ordonnent pas comme on ordonne un livre où il faut tout dire, mais où il suffit de bien dire une seule fois les choses importantes. En vue du travail qu'après le cours vous avez à fournir sur la matière du cours, ils insistent sur les notions fondamentales et se contentent de relever les détails de valeur pour les grouper autour d'elles en un édifice bien agencé. La façon même dont ils vous exposent la matière, vous indique la suite des opérations de l'esprit par lesquelles vous parviendrez, à votre table de travail, à faire votre cette matière. Que si plus tard la correction d'un examen partiel ou les interrogations privées auxquelles vous leur aurez demandé de vous soumettre, leur révèlent des défauts dans votre méthode de travail, ils vous signalent ces défauts à temps pour vous arrêter sur la pente qui mène à l'échec final. C'est ainsi qu'ils sont, non pas seulement des savants voués à la recherche, mais, par devoir professionnel, des éducateurs soucieux de faire passer la vie de leur esprit dans la vie de l'esprit de ceux qu'ils éduquent.

Mais toutes ces considérations et ces conseils ne vont pas jusqu'à la racine du mal : vous ne profiterez pas des moyens que vous offre l'Université, vous ne vous aiderez pas mutuellement, vous ne vous livrerez pas à un travail personnel dans votre chambre d'études sans faire effort, sans multiplier les petits actes d'énergie. Il vous faut de l'énergie et une volonté persévérante.

Or, vous souffrez de l'atmosphère générale où vous vivez et dont a disparu la puissance d'initiative et l'énergie de la volonté. On ne sait plus s'aider soi-même! Dans le scepticisme et l'amertume qui sont nés du déroulement des circonstances économiques, on se laisse vivre en spéculant sur la chance, ou en appelant l'Etat à son secours. « On donne tout à l'autorité, écrit un auteur, dans un accès de paresse et d'affaissement de vieillard désespéré et abusé. » La machine a supprimé les muscles : on ne sait plus ni marcher ni œuvrer. L'effort nous est devenu étranger. Dans les journaux le texte est remplacé par la photo et l'idée par le cliché. Au cinéma on s'habitue à ne plus penser, en se laissant aller au flux des images, et la Radio favorise un régime de facilité et d'à peu près qui réduit encore la part d'intelligence dans le monde.

On dit que vous n'êtes plus capables d'énergie personnelle, parce que, à vingt ans, vous avez un système nerveux épuisé par les trépidations de la vie moderne, par l'excès des sports, par les longues soirées dans les salles surchauffées, etc. Que faire? D'abord, n'augmentez pas le mal à l'Université en con-

tinuant le régime qui vous rend abouliques. Et puis, pour apprendre à vouloir, exercez votre volonté! Faites des actes de volonté; il n'y a pas d'autre moyen! Vouloir, quand même! Vouloir tous les jours, et tout le long des jours!

Jeunes gens qui m'écoutez, votre Roi vous a donné, pendant vos vacances, une superbe leçon d'énergie. Depuis neuf ans il jouissait d'un bonheur familial inégalé avec Celle qu'on a pu dire la vivante expression de la joie et de la beauté maternelle. Depuis qu'Il s'était donné tout entier à la Belgique, la Reine souriante, fidèle à la déclaration du Discours du trône, L'assistait de tout son cœur dans l'accomplissement de ses devoirs. Et, comme on l'a écrit, « en offrant à tous le spectacle délicieux de son bonheur, Elle jetait un rayon d'optimisme sur un monde désaxé ». En un clin d'œil, tout s'est effondré! Eh bien, avez-vous eu cette vision, tragiquement belle et vraiment royale, du jeune époux, ravagé par la douleur et lui-même meurtri dans son corps, se lançant à pied, tout seul, derrière le cercueil et faisant ainsi le long trajet de Sainte-Gudule à Laeken? Quelques jours après, s'inclinant devant les desseins de la Providence, Il reprenait le chemin du Palais royal pour continuer, seul désormais, à se dévouer à son Peuple.

Jeunes gens, en gardant la mémoire de la bonne Reine Astrid, soyez fidèles à la « consigne de volonté » que Léopold III, en la perdant, a donnée à son peuple! A la pensée du devoir à accomplir, comme Lui sachez vouloir!

Jeunes gens, — vous entendez bien que je m'adresse maintenant à tous, aux anciens comme aux nouveaux venus, — voulez-vous savoir vouloir? Soyez des étudiants catholiques, mais soyez-le *in sensu composito*, comme disent les philosophes. Trop souvent, vous êtes étudiants à certaines heures, catholiques à d'autres. Votre malheur, c'est de ne pas être, dans votre travail même, des étudiants catholiques. Quand votre foi chrétienne animera votre travail, vous serez sauvés!

La psychologie, même la psychologie expérimentale, prouve qu'on ne peut agir sur la volonté qu'en fortifiant aux yeux de l'intelligence les motifs d'agir. Les motifs de travailler sérieusement tous les jours, de travailler de façon à profiter de votre travail, vous devez les puiser dans la considération des exigences de votre profession future et du rôle social auquel vous venez vous préparer. Mais cet avenir est encore bien lointain pour vos jeunes têtes. Pour qu'il vous touche mieux, il faut vous le rendre présent, souvent, dans votre méditation, aux pieds de votre crucifix. Pourtant, pas n'est besoin, n'est-il pas vrai? de longs arguments! Vous savez bien tous que la volonté de Dieu sur vous, chaque jour de l'année qui va s'ouvrir, est que vous étudiiez, et que vous étudiiez de la bonne façon. Vous savez bien que cette volonté vous oblige. Vous ne trouverez pas un casuiste pour oser vous dire qu'il n'y a pas là pour vous un devoir et un devoir grave. Si vous avez une conscience vraiment chrétienne, la pensée de ce devoir grave suffit pour vous mettre à la besogne tous les jours; vous arracher, tous les jours, au passivisme et à l'indolence de l'étude purement mnémonique; tous les jours, vous rendre capables de ces initiatives intellectuelles dont il a été question tout à l'heure, et, par ces efforts répétés, vous donner bientôt le désir et le plaisir de connaître dont je vous ai parlé l'an dernier et qui seul peut vous sauver.

Dans son discours du 2 juin, le Cardinal Van Roey a adressé « un pressant appel aux étudiants, pour qu'ils se préparent et se forment, dès leurs années d'études, à l'action catholique, à laquelle ils ont, à un double titre, et comme enfants de l'Eglise et comme dirigeants de demain, l'impérieux devoir de prendre part ». Vous l'entendez bien, ces deux titres ne se séparent pas. L'action catholique que vous, vous aurez à exercer, est une action spéciale, d'ordre intellectuel. Elle se distingue à peine de votre

section professionnelle. Grâce à votre compétence professionnelle, vous pourrez agir d'une façon particulière dans le monde et collaborer ainsi à assurer l'application des principes chrétiens dans tous les domaines de la vie moderne. C'est de cette façon, et pas d'une autre, que vous, vous aurez à travailler à l'extension du règne du Christ. Quand donc vous préparez votre équipement intellectuel pour votre action professionnelle, quand vous travaillez dans un laboratoire ou que vous répétez vos matières en vue de l'examen, vous faites déjà de l'action catholique. Voilà qui doit relever à vos yeux le morne travail de vos chambres d'études!

C'est avec une conviction accrue que je répète aujourd'hui la déclaration que je faisais ici en 1931 : à l'Université, les cercles d'études d'action catholique doivent avoir comme matière principale, matière qu'on traite chaque année *ex professo* et sur laquelle on revient à chaque occasion, la vie intellectuelle de l'étudiant, ses exigences, la méthode et les conditions de son travail quotidien. C'est la réflexion sur votre devoir, un devoir grave de conscience, un devoir d'action catholique, qui doit vous décider à ne pas vous contenter d'apprendre par cœur, mais à faire effort tous les jours sur les matières de vos examens pour les dominer et, en les dominant, petit à petit des valeurs dans le domaine que vous avez choisi. Pour vous aussi votre vie religieuse, avec les manifestations qu'elle comporte, a une portée intellectuelle et universitaire. Elle ne peut pas être seulement en marge de votre travail; elle doit le pénétrer tout entier.

* * *

Dans l'exercice de l'autre rôle de l'Université qui est de former ses étudiants à la recherche scientifique, les efforts de nos maîtres ont de nouveau été couronnés, en 1934-1935, de succès très remarquables. Au concours pour les bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes légaux (concours de 1934), vingt-six candidats ont été classés. Douze d'entre eux sont de Louvain : M^{lle} Ronse Marguerite, MM. Delville Jean, De Haene Albert, Merlevede Ernest, Van Baerle Frans et Simonart Edgard, docteurs en médecine, classés deuxième, quatrième, sixième, huitième et neuvième; MM. Lissens René, Mesotten Martin, Billiet Germain, docteurs en philosophie et lettres, classés troisième, sixième et huitième; M^{lle} Van den Bossche Maria et M. Bouckaert, Louis, docteurs en sciences physiques et mathématiques, classés troisièmes; M. Kaisin Félix, ingénieur civil des mines, classé premier. A quatre d'entre eux le nombre de bourses du Gouvernement étant insuffisant, la Fondation Universitaire a donné une de ses bourses (MM. Bouckaert, Billiet, Mesotten, Van Baerle).

Au concours pour les bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes scientifiques nous n'avons eu, cette année, qu'un seul lauréat, M. Van Crielkinge, Henri, docteur en sciences politiques et sociales, actuellement professeur à notre Ecole de commerce.

Sur dix-sept lauréats proclamés premiers au concours universitaire 1932-1934, quatre sont docteurs de notre Université : MM. Sanders, Louis, premier (*ex aequo*) en philosophie; Henrard, Paul, premier en sciences botaniques; Schiffers, Léonard, premier en sciences anatomo-physiologiques ou biologiques, et Lederer, Jean, premier (*ex aequo*) en sciences thérapeutiques. Au même concours, M. De Block, Joseph, a obtenu une mention honorable en philologie classique, avec 88 points sur 100. MM. Henrard, Paul et Lederer, Jean ont reçu de plus une bourse de voyage de la Fondation Universitaire.

Trois bourses de la Fondation Francqui (sur neuf) ont été accordées à des lauréats de concours précédents ayant déjà fait

une année de voyage scientifique : M^{lle} Jeanne Brosteaux, M. Ernest Merlevede et M. Achille Pauwels.

M. Georges Delrue, docteur en médecine, a été nommé associé du Fonds National, et MM. Yves de Vadder, docteur en droit, Charles Jungers, docteur en sciences chimiques, et Gérard Vander Schueren, docteur en médecine, aspirants du même Fonds. Mais M. Vander Schueren, nous en dirons bientôt la raison, a dû renoncer à ce mandat.

Enfin, deux de nos docteurs ont été choisis par la C. R. B., comme fellows ordinaires, pour un séjour scientifique d'un an aux Etats-Unis : MM. Louis Bouckaert, docteur en sciences physiques et mathématiques, et M. Robert Triffin, docteur en droit.

Au concours interuniversitaire 1935 organisé entre les Ecoles supérieures de commerce du pays par le Fonds de la Batellerie rhénane belge, un de nos élèves, M. C. De Strycker, a été classé deuxième (*ex aequo*), et un autre, M. Baudewijns, quatrième.

Au concours pour le recrutement de trois attachés de consulat, M. Van den Berghe, licencié de notre Ecole de commerce, et Nève de Mévergnies, docteur en droit, ont été admis.

Six places étaient mises au concours pour le recrutement des ingénieurs des Ponts et Chaussées, trois en région française, et trois en région flamande. M. Albert Hormidas, ingénieur des constructions civiles, a été classé deuxième du classement général et premier du classement français. M. Joseph Verschaeve, ingénieur civil des constructions, a été classé septième du classement général et deuxième du classement flamand. Tous deux sont entrés au corps des Ponts et Chaussées. M. Verschaeve avait aussi pris part au concours pour le recrutement de trois ingénieurs du service de la voie de la Société Nationale des Chemins de fer, et c'est le seul candidat du régime flamand qui s'était classé en ordre utile.

Le premier du concours pour le recrutement des ingénieurs électriciens au service de la Société Nationale des Chemins de fer a été M. Lodewijk Meeussen, ingénieur civil-électricien et ingénieur civil-mécanicien.

Le premier du concours pour le recrutement des ingénieurs à la régie des Télégraphes et Téléphones a été M. Marc Lambiotte, ingénieur civil des mines et ingénieur-électricien.

M. Joseph Kell, ingénieur-agronome, a été classé premier, parmi quatorze candidats, au concours pour le recrutement de conseillers d'horticulture de l'Etat.

Aux examens de l'Ecole coloniale du Ministère des Colonies, trois de nos ingénieurs agronomes coloniaux ont été classés les premiers dans le classement général d'une quarantaine de récipiendaires. Ce sont MM. Engell'een, J. Van Hamme et J. Vander Smissen.

M. Louis a obtenu un prix annuel de l'Académie royale de Belgique, pour un mémoire de botanique.

Le prix Stas, de la même Académie, a été accordé à M. René Cloetens, docteur en science chimiques, qui a aussi obtenu le prix du Groupe Physique et Chimie au concours du premier degré pour le Prix scientifique interfacultaire « Louis Empain » fondé à l'Union nationale des Etudiants de Belgique.

Dans le même concours, M. Henri Koch, docteur en sciences zoologiques, a mérité le prix du groupe « Sciences naturelles » et a, de plus, été le lauréat du concours du deuxième degré pour le même prix.

Le prix fondé à notre Université par le baron François Empain, et qui est décerné tous les trois ans alternativement par la Faculté de Médecine et la Commission des Ecoles spéciales, a été attribué en mars dernier à M. André Houberechts, ingénieur civil-mécanicien et électricien. La Société Cockerill ayant inauguré cette année un système de recrutement de ses jeunes ingénieurs ana-

logue à celui de nos administrations publiques, M. Houberechts s'est présenté à ce concours et a été classé le premier de 84 candidats.

Le prix Jules Van den Heuvel a été décerné par le Conseil de notre Ecole des sciences politiques et sociales, le 9 octobre 1934, à M. Eugène Van den Bossche pour sa dissertation flamande sur l'enseignement technique en Belgique, et le 7 octobre dernier, à M. François Cracco pour sa thèse : « Etudes britannique d'économie industrielle ».

Au concours institué par la section des sciences techniques de l'Institut royal colonial belge, M. Léon Hellinckx, ingénieur-chimiste, assistant à notre Institut de Chimie industrielle, a obtenu un prix de 4,000 francs pour son « Etude sur le copal-Congo » qui sera publiée aux frais de l'Institut royal colonial dans la collection de ses mémoires.

M. Paul Simonart, ingénieur chimiste agricole, chef de travaux de micrologie à notre Institut agronomique, a été reçu *doctor of philosophy* par l'Université de Londres.

Trois mémoires ont été présentés au concours de 1934 pour le prix de la Société belge des Ingénieurs et des Industriels de Belgique. Celui de M. André Luyckx, ingénieur des Arts et Manufactures, aspirant du Fonds National, a été déclaré étranger à l'objet du concours parce que ne traitant pas une question de science appliquée. Mais le jury a reconnu une telle valeur à ce mémoire que le Conseil de la Société a attribué à l'auteur une récompense de 2,000 francs.

A la fin de cette énumération, il y a lieu à une remarque analogue à celle que j'ai faite tout à l'heure au sujet de l'activité du corps professoral. La nature de ce rapport m'amène à recourir à des critères externes dans l'appréciation du travail de nos étudiants d'élite. Dans bien des cas, cependant, ce travail échappe à la sanction des jurys étrangers. Ainsi, de l'activité déployée dans nos diverses Ecoles de sciences morales, vous jugerez plus adéquatement d'après le développement des collections de dissertations doctorales des étudiants de la Faculté de Théologie, de l'Ecole des sciences politiques et sociales et de la Faculté de Philosophie et Lettres. Vous relèverez dans ces collections treize volumes portant le millésime de 1935, tous imposants par leur masse et dont le poids scientifique l'emporte certainement sur le nombre des pages. Parmi eux vous ne manquerez pas de remarquer celui de S. A. I. et R. le duc de Bar sur les « Coutumes et droits successoraux de la classe paysanne et l'indivision des propriétés rurales en Autriche ».

* * *

Ramenés par cette considération à notre vie interne, il ne nous reste plus qu'à prendre connaissance des développements qui vont être donnés à notre enseignement en 1935-36 et des changements introduits dans notre corps professoral, d'après les résolutions prises par NN. SS. les Evêques dans leur récente réunion. Je vous les communiquerai en suivant l'ordre des Facultés, ce qui me donnera l'occasion d'ajouter quelques notes sur notre histoire interne pendant l'exercice écoulé. Mais auparavant, comme introduction à plusieurs de ces communications, je dois tourner les pages endeuillées de notre histoire. Il arrive qu'un beau jour d'été soit soudain troublé par quelques coups de tonnerre. Ainsi la mort qui, pendant les deux premiers trimestres de l'année, semblait avoir perdu de vue notre corps professoral, nous rappela sa loi, pendant les vacances de Pâques, en nous réclamant en dix jours trois victimes :

Le 24 avril, notre doyen d'âge, le bon et vénérable M. Van Biervliet, qui enseigna brillamment le droit civil, pendant soixante ans et fut pendant trente-deux ans secrétaire général

de l'Université; modèle d'abnégation au service du devoir professionnel; preuve éclatante du rayonnement d'une vie professorale modestement et uniquement consacrée à sa tâche;

Le lendemain de l'enterrement de M. Van Biervliet, le 30 avril, le Dr Charles Nelis, lui aussi bon et dévoué, lui aussi professeur hors de pair, ayant su sacrifier beaucoup de choses à cette mission sublime. C'est ainsi qu'à une période difficile pour notre évolution, il assumait la charge écrasante d'enseigner, en français et en flamand, l'anatomie tout entière. Sa vaste culture et son talent d'orateur faisaient de ses leçons des modèles du genre, qui lui assuraient une grande influence sur les candidats en médecine;

Enfin, le jour même de l'enterrement de M. Nelis, le 4 mai, le professeur Louis Scharpé, dont des voix autorisées ont retracé le jour de ses émouvantes funérailles les mérites dans l'étude de la littérature néerlandaise, figure sympathique à tous ceux qui ont suivi à Louvain, depuis leur création, les cours de philologie germanique et que n'oublieront pas tant de victimes de la guerre, bénéficiaires de son inépuisable charité.

A ce nécrologe professoral, il me faut, hélas! joindre deux notices.

Le 21 mars, nous a été enlevé subitement M. Louis Stainier, administrateur e. d. de la Bibliothèque royale, qui fut directeur de l'Office de la Restauration de notre Bibliothèque dès la création de cet Office au lendemain de la guerre. C'est à sa compétence et à l'habileté de ses négociations que nous devons, pour une bonne part, les heureux résultats obtenus dans l'exécution de l'article 247 du Traité de Versailles.

Le baron de Gaiffier d'Hestroy, dont vous connaissez la brillante carrière diplomatique, avait bien voulu accepter de mettre son autorité et les lumières de son expérience au service de l'Université en devenant membre de son Conseil général. Le 20 juillet, il est décédé subitement, lui aussi, à Paris, où depuis tant d'années il représentait notre Roi auprès du Gouvernement de la République Française.

M. le bibliothécaire Van Cauwenbergh a assumé les fonctions de directeur de l'Office de la restauration de la Bibliothèque.

A M. le baron Gaiffier d'Hestroy, le Conseil général de l'Université n'a pas encore pu donner un successeur. Dans ce Conseil, pour remplacer le si dévoué M. Morelle, président honoraire à la Cour d'appel de Bruxelles, à qui l'état de sa santé ne permet plus de nous continuer sa collaboration, NN. SS. les Evêques ont introduit M. Verwilghen, gouverneur du Limbourg, comme représentant des anciens élèves de la Faculté de droit, dont il préside actuellement l'Association.

Les anciens étudiants des Facultés de théologie et de droit canon n'étaient pas jusqu'ici groupés en association. Nos récentes fêtes jubilaires leur ont donné l'occasion de le faire. La nouvelle association s'est donné comme président le plus ancien de nos maîtres en théologie, Mgr Crets, prélat d'Averbode et prélat général de l'Ordre des Prémontrés, et, tout de suite, elle va publier, sous le titre de *Annua Nuntia Lovaniensia*, un bulletin où se reflète sa vie et celle des deux Facultés. Vous savez combien ardente est l'activité scientifique de ces Facultés. Le Souverain Pontife a daigné la reconnaître en novembre dernier, en remettant la médaille d'or de l'année de son pontificat à mon vénéré prédécesseur, Mgr Hebbelynck, et à M. le chanoine Van Hove, qui venaient lui offrir la collection des onze premières années des *Ephemerides theologicae Lovanienses*. Sans doute cette reconnaissance allait-elle spécialement à l'activité de M. Van Hove lui-même, dont précisément le dernier numéro de la *Revue* célébrait discrètement la trente-cinquième année de professorat.

A la Faculté de droit, il y a à signaler un changement d'attributions et l'introduction de deux nouveaux cours.

Pour réaliser une plus grande unité dans leur enseignement,

M. le professeur Van Bauwel et M. Van Hee, chargé de cours, ont été autorisés à échanger leurs leçons flamandes de droit civil sur les biens et de procédure civile notariale.

Parmi les douze matières, dont deux sont à choisir pour l'examen de docteur, figure le droit commercial comparé. Cette matière sera enseignée en français par M. René Piret, déjà professeur à notre Ecole de commerce et qui devient maître de conférences, et, en flamand, par M. le professeur De Vleeschauer.

Le développement récent de nos accords économiques avec le Grand-Duché de Luxembourg est de nature à attirer des étudiants grands-ducaux dans nos universités et rend de plus en plus utile pour les Belges la connaissance de la législation luxembourgeoise. Un cours facultatif de droit luxembourgeois sera donné, pendant le second semestre de dernière année d'études en droit, par M. l'avocat Luc Hommel, nommé maître de conférences. Secrétaire du Conseil supérieur de l'Union Belgo-Luxembourgeoise, M. Hommel a écrit, sur les questions juridiques relatives au Grand-Duché, un bon nombre d'articles et de brochures et un ouvrage remarqué sous le titre : *Une expérience d'union économique*.

En dehors de leur enseignement magistral, les professeurs flamands de la Faculté de droit vont donner de nouvelles preuves de ce dévouement des professeurs de Louvain à la formation de leurs élèves, auquel je disais tout à l'heure que ceux-ci peuvent toujours recourir.

A leur formation professionnelle d'abord. La société *Rechtsgenootschap*, qui a été fondée il y a cinquante ans (en novembre 1885) par feu M. Van Biervliet, va commémorer ce jubilé en aménageant en salle d'audience le local mis à sa disposition par l'Université. Les frais de cet aménagement seront supportés par les anciens membres de la société. Désormais les membres du cercle, en toge, plaideront des procès dans un tribunal bien aménagé, devant des magistrats en robe, selon toutes les exigences de la procédure. La *Rechtsgenootschap* a été la première, dans le pays, à organiser des exercices professionnels pour les futurs avocats et magistrats; elle sera la première à pousser le souci de la pratique jusqu'à l'installation d'un tribunal pour ces exercices.

Pour la formation scientifique des meilleurs étudiants, un « Séminaire du droit privé » va être ouvert par les maîtres qui enseignent en flamand le droit civil, la procédure civile, le droit commercial, le droit international privé et le notariat. Le nombre des membres sera restreint. A un premier groupe on s'efforcera d'enseigner pratiquement la bonne méthode. Les initiés approfondiront une question ou prépareront la composition d'une dissertation doctorale ou d'un mémoire de concours, sous la direction plus spéciale du professeur compétent.

Les étudiants de langue française trouveront les mêmes avantages au nouveau Séminaire de Droit Commercial que dirigeront MM. Coart et Piret.

A signaler aussi, en ce qui concerne la Faculté de Droit, que M. Veldekens, doyen de la Faculté de droit, a pris, pendant le dernier exercice, l'initiative d'organiser sous les auspices de la Faculté, un cycle de conférences où des maîtres éminents exposent, dans tous les sens, et dans nos deux langues, des questions à l'ordre du jour. Cette organisation est née du désir de fournir des occasions plus nombreuses aux étudiants, aux anciens étudiants, aux professeurs, aux personnalités du monde judiciaire de se rencontrer sur le terrain juridique et de créer entre eux une atmosphère de solidarité sous le signe de l'*Alma Mater*.

L'Ecole des sciences politiques et sociales a achevé la révision de son Règlement organique. La réforme a deux objets principaux : l'exigence, pour l'admission à l'examen de licence, de la

fréquentation des cours et des travaux pratiques de l'École pendant deux années au moins après la candidature, et un classement plus systématique des matières en quatre groupes (sciences politiques, sociales, économiques, diplomatiques), ayant chacun en tête des leçons de théorie générale (théorie générale de l'Etat, doctrine sociale catholique et les encycliques, etc.).

Au programme de l'Institut des Sciences économiques quelques nouveaux cours ont été introduits :

Un cours sur l'histoire des théories économiques, qui sera donné par M. le baron de Waha, de Luxembourg, ancien professeur à l'Université de Munich et ancien membre du Gouvernement du Grand-Duché; — un cours d'administration et de structure industrielle, et un cours sur les problèmes de sociologie industrielle, qui auront pour but de préparer aux grandes entreprises des administrateurs aux vues compréhensives et rendus attentifs au côté social et moral des problèmes économiques. Ces cours ont été confiés à M. François Cracco, ingénieur des Constructions civiles, qui, ayant conquis, en 1932, le grade de licencié en sciences économiques avec la plus grande distinction, a pu, grâce à une bourse de la Fondation Rockefeller, faire un long séjour d'étude en Angleterre, et vient de conquérir à notre dernière session d'examen le grade de docteur en sciences politiques et sociales. M. Cracco fera aussi un nouveau cours d'introduction à l'histoire économique générale et donnera, en remplacement de M. van Zeeland, des leçons d'histoire économique de la Belgique et du Congo Belge.

Ce dernier cours figurera désormais au programme de l'Institut supérieur de Commerce. Il sera donné aussi en langue flamande.

A l'Institut de Commerce, M. Néveroff ajoutera au cours de langue russe des notions sur l'histoire de la littérature russe.

De l'armée active, ou plutôt du corps enseignant de la Faculté de médecine, se retire, après quarante et une années d'enseignement le plus ancien de ses membres, M. le professeur Ide. Je n'éprouve pas le besoin de saluer par des phrases le professeur émérite. Il me suffit de rappeler le médaillon qui lui fut offert à l'occasion du trentième anniversaire de son professorat; la figure du maître est encadrée par les noms de 29 lauréats des concours des Bourses de voyage formés dans son laboratoire; et il y aurait encore aujourd'hui un nom à ajouter à la liste pour la faire complète. « Au fond, m'écrivait en août dernier M. Ide quand je l'avertis de son admission à l'éméritat, — et ces mots révèlent tout l'homme, — au fond, je n'ai fait que mon devoir tel que mes maîtres Carnoy, Denys et surtout Gilson me l'ont toujours fait comprendre. J'ai eu le bonheur de le faire régulièrement, sans interruption pour cause de maladie, et j'ai eu les plus grandes satisfactions dans l'accomplissement de ce devoir. »

MM. les professeurs Hoet et A. Simonart se partageront la succession de M. Ide, en faisant aussi en français les leçons qu'ils donnaient déjà en flamand.

M. le Dr Lambin, chargé de cours, a été nommé professeur ordinaire.

A la candidature en sciences naturelles et médicales, l'enseignement français de l'anatomie a été confié à M. le Dr Ernest Van Campenhout, nommé professeur, et l'enseignement flamand à M. le Dr Gérard Vander Schueren, nommé chargé de cours.

Lauréat du concours universitaire en 1925 et du concours des Bourses de voyage en 1926, fellow de la C. R. B. en 1927-1928, M. Van Campenhout fut pendant trois ans, de 1928 à 1931, instructeur d'anatomie à l'Université de Yale (New-Haven), où il conquit le grade de *philosophical doctor* en sciences anatomiques. Fin 1931, il passa à l'Université catholique de Montréal comme professeur d'histologie et d'embryologie. Les doléances que nous ont écrites, ces derniers mois, toutes les autorités

académiques de Montréal, sont la preuve éloquente de la valeur du professeur. Quant au savant, il s'est imposé à l'attention par des publications nombreuses et originales sur des questions très délicates de l'embryologie du système nerveux. Nous avons l'assurance que le successeur de Nelis et de Van Gehuchten sera digne de ses devanciers.

Plus jeune, le docteur Van der Schueren n'a pas eu le temps de récolter une si brillante moisson; mais l'ouvrier s'avère, lui aussi, de premier mérite. Lauréat du concours des Bourses de voyage en 1932, fellow de la C. R. B. en 1933-1934 et 1934-1935, M. Van der Schueren a attiré l'attention par sa conférence en anatomie pathologique. Dans le nouveau champ qu'il a à cultiver, il entre avec ferveur et bien équipé. J'ai un ferme espoir dans l'avenir des sciences morphologiques à notre Faculté de médecine.

Cette Faculté pourra, je l'espère, inaugurer au cours de l'exercice qui va s'ouvrir, les cliniques obstétricale et pédiatrique dont nous achevons les installations au Voer des Capucins, tandis que la seconde clinique des maladies internes passera dans ses propres locaux.

A notre Institut d'Anatomie pathologique, la Fondation nationale du Cancer déposera dans quelques semaines une masse de 6 grammes de radium-élément, qui nous permettra de nouvelles recherches de télécuriethérapie. Les perspectives qui nous sont ainsi ouvertes nous ont amenés à perfectionner notre service de radiothérapie. Les anciens postes à 200.000 volts seront modifiés suivant les derniers progrès de la technique, et nous avons ajouté quatre nouveaux postes à 400.000 volts. Deux d'entre eux sont installés de façon à pouvoir fonctionner à 1 million de volts le jour où l'on mettra sur le marché des ampoules pouvant supporter ce haut voltage, et par conséquent à nous permettre alors toutes les comparaisons entre la radiothérapie et la radiumthérapie. Il n'a pas fallu moins de 125.000 kilos de plomb pour protéger les nouveaux locaux contre le rayonnement X! Nos installations pour le radio-diagnostic ont été complétées à la même occasion.

A la demande du Département des Postes, Télégraphes et Téléphones, nous avons mis à sa disposition deux salles voisines de nos laboratoires de recherches de la clinique interne, pour y installer un centre d'inspection médicale pour ses ouvriers et employés malades et pour les candidats à des postes d'employés et d'ouvriers. Ce centre, analogue à ceux qui ont été établis dans les trois autres universités du pays, a été ouvert il y a deux mois environ. Il trouvera dans nos services universitaires un concours précieux, technique et scientifique; d'autre part, il donnera à nos étudiants l'occasion d'examiner de nouveaux malades et éventuellement il nous fournira, pour l'enseignement de la pathologie du travail et de la sélection professionnelle, un matériel varié et nombreux.

Et j'aurai fini ce rapport sur la Faculté de médecine quand j'aurai signalé à nos futurs médecins fervents de la recherche qu'à côté des prix François Empain, Gustave Bruylants, Albert Lemaire, fondés depuis quelque temps déjà et dont l'objet est indiqué dans les annexes de notre programme des cours, vient d'être fondé, avec le boni de la manifestation organisée il y a trois ans en l'honneur de M. le professeur R. Schockaert, un prix portant son nom et ayant pour but de récompenser les travaux relatifs aux sciences gynécologique et obstétricale. Il pourra être conféré, pour la première fois, en 1937.

Passant à la Faculté des sciences, il est naturel que je signale tout d'abord l'honneur que nous a fait S. M. le Roi en acceptant notre diplôme de docteur en sciences *h. c.* Le duc de Brabant, amené par la préoccupation de se préparer au gouvernement des hommes à entreprendre des voyages dans les pays lointains,

avait participé personnellement, en observateur subtil, à des recherches dont les résultats ont enrichi divers domaines des sciences naturelles. D'autre part, il s'était employé à faire reposer sur des bases scientifiques le développement économique du pays et de sa colonie par la fondation de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo Belge. A ces titres, le Roi avait bien mérité de la science. En lui offrant nos palmes par une exception unique à la décision prise de ne pas faire de promotions doctorales à l'occasion de notre tout intime jubilé, nous avons pensé que l'*Alma Mater* jubilaire ferait profession du désir qui l'anime de suivre les inspirations de son jeune Roi pour continuer à la Patrie belge son service cinq fois séculaire. Le 2 juin, Léopold III se trouvait — pour la dernière fois, hélas! — en Suède avec notre Reine bien-aimée. Mais, le 25 juillet, il a bien voulu recevoir le Conseil rectoral pour la remise de notre diplôme. Que le Roi soit assuré de notre gratitude pour la bienveillance avec laquelle il a bien voulu se mettre ainsi à la tête de nos chercheurs!

C'est à un jeune chercheur, très fervent dans le travail scientifique, que nous venons de confier l'enseignement flamand de la zoologie. M. Henri Koch, de Hasselt, que, depuis plusieurs années, nous préparions à cette mission, a subi très brillamment toutes les épreuves de la licence et vient de conquérir, avec la plus grande distinction, le diplôme de docteur en sciences zoologiques selon les exigences de la loi de 1929. Pendant l'été dernier, il a été, comme je l'ai mentionné déjà, proclamé lauréat du prix interuniversitaire baron Empain aux deux degrés du concours. Nommé chargé de cours à la Faculté des sciences, il donnera, dès cette année, en flamand, les leçons sur les éléments de zoologie de la deuxième année de la candidature en sciences et de la première année du graduat en sciences agronomiques, et de zoologie systématique en licence en sciences zoologiques.

Le doublement linguistique de beaucoup d'autres numéros de notre programme des cours a été décidé dans la réunion de NN. SS. les Evêques, qui restent bien résolu — vous l'avez entendu, le 2 juin, de la bouche de S. Em. le cardinal Van Roey — à achever le plus tôt possible la flamandisation de nos cours. Dans le programme pour 1935-1936, qui vient de vous être distribué, il y a, si j'ai bien compté, quarante-neuf numéros flamands nouveaux. Il serait fastidieux d'en lire ici l'énumération. Je me suis borné et me bornerai à mentionner ceux qui ont amené la nomination d'un nouveau titulaire.

En 1933, nous avons confié à un jeune docteur de la Faculté des sciences de Leyde, M. Bernard Reestman, les cours flamands d'analyse infinitésimale. A notre très vif regret, — car ses débuts étaient très prometteurs, — l'état de sa santé ne lui permet pas de nous continuer son concours. C'est un de ses amis et de ses compatriotes, qui a été son suppléant depuis un an et demi et dont nous avons ainsi pu apprécier avec la science le talent professoral, M. H. B. J. Florin, lui aussi docteur en sciences mathématiques de l'Université de Leyde, qui a été nommé chargé de cours pour remplacer M. Reestman dans l'enseignement flamand, en candidature, du calcul différentiel et du calcul intégral, de la partie différentielle de la géométrie analytique et des compléments d'analyse infinitésimale. De plus, il fera en flamand, en licence, les leçons d'analyse infinitésimale.

Pour nous mettre à même de continuer la flamandisation de la licence en sciences mathématiques, M. le professeur Verriest a fait le sacrifice du cours français d'éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale qu'il donnait avec tant de succès dans les diverses sections de la candidature en sciences naturelles. Ce cours est confié à M. Dory, jusqu'ici chargé de cours, que sa carrière antérieure et ses grands talents didactiques désignaient pour donner l'initiation mathématique aux futurs

candidats en sciences. Pour s'en charger, ainsi que des leçons françaises de compléments de mathématique en deuxième année de l'Ecole de commerce, M. Dory a dû renoncer à son enseignement à l'Athénée de Louvain et a été nommé professeur à l'Université. M. Verriest donnera en flamand, en licence, en sciences mathématiques, le cours de méthodologie mathématique et le cours d'analyse algébrique et ses compléments.

D'autres mutations encore se sont produites dans les attributions professorales de nos mathématiciens.

M. le professeur Lemaître s'est chargé du cours français sur les éléments d'astronomie et de géodésie.

Pour permettre à celui qui est, depuis tant d'années, le chef incontesté de nos mathématiciens d'alléger un peu sa tâche et de se consacrer davantage à la formation scientifique des licenciés, nous avons déchargé M. le baron de la Vallée-Poussin de ses cours de calcul infinitésimal et de mécanique analytique en candidature. M. le professeur F. Simonart lui succédera dans l'enseignement en français du calcul infinitésimal; mais, pour pouvoir le faire, il a dû passer à un ingénieur, M. Reyntjens, la géométrie descriptive appliquée, que celui-ci enseignait déjà en flamand. Le cours de mécanique analytique est attribué à M. Biot; mais M. de la Vallée a consenti à le donner encore en deuxième année de candidature, pendant l'exercice 1935-1936.

M. Maurice Biot a conquis brillamment à notre Université les diplômes d'ingénieur civil des mines (1929), d'ingénieur-électricien (1930), de docteur en sciences physiques et mathématiques (1931), de licencié en sciences économiques (1931), de bachelier en philosophie thomiste (1927). Il est de plus docteur en technologie de l'Institut technologique du Massachusetts. Fellow de la C. R. B. pendant plusieurs années, bénéficiaire de diverses bourses de voyage qui lui ont permis de travailler dans les grandes universités d'Europe, instructeur à l'Université de Harvard en 1934-1935, M. Biot s'est spécialisé en mécanique appliquée, en élasticité et en aérodynamique. Il a à son actif de nombreuses publications et est titulaire de plusieurs brevets. M. Biot est nommé chargé de cours pour enseigner la mécanique analytique en candidature et en licence, ainsi que le cours d'élasticité aux Ecoles spéciales. Ce dernier cours et celui de mécanique analytique en licence, il les fera aussi en flamand, mais seulement à partir de 1936-1937. Il aura aussi à organiser un nouveau laboratoire de photo-élasticité.

La mention que je viens de faire du cours d'élasticité vous indique que le corps professoral en activité de nos Ecoles spéciales a perdu son doyen d'âge. Après quarante-cinq années d'enseignement, M. le chevalier Vierendeel a demandé et obtenu l'éméritat. Ce n'est pas sans une vive émotion que nous le voyons descendre de sa chaire. N'est-il pas un ingénieur dont on a écrit dernièrement que « la Belgique a le devoir d'être fière »? De M. Vierendeel, comme de M. Ide, je renonce à faire ici l'éloge, qui serait bien superflu. Il a écrit des ouvrages remarquables, parmi lesquels son traité sur les constructions métalliques qui lui a valu le prix du Roi. La considération dont il jouit, est si grande qu'ingénieur de Louvain il a été nommé membre d'honneur des Associations d'Ingénieurs de Gand et de Liège. La poutre qu'il a inventée, a-t-on dit, a vu le jour sous le signe de l'absurdité. Et cependant, sur les ponts Vierendeel, la réputation de l'Université de Louvain est en train de passer dans tous les pays du monde! La succession de M. Vierendeel, doublée au point de vue linguistique, a été partagée entre M. le professeur P. De Smet, M. Reyntjens, chargé de cours, M. Biot et M. l'ingénieur Joseph Vander Haeghen, nommé maître de conférences. La partie fondamentale, de nature très scientifique, a été confiée à M. Biot. M. De Smet fera, dans nos deux langues, en troisième année d'études, les leçons de résistance des matériaux et des éléments de la stabilité des

constructions. Mais il laisse à M. le professeur Van Hoof le cours flamand de géométrie descriptive. Les compléments du cours de stabilité seront enseignés, dans nos deux langues aussi, en quatrième année d'études par M. Reyntjens, à l'exception de la partie qui concerne le béton armé et qui sera enseignée par M. Vander Haeghen. Celui-ci conquit à Louvain, en 1908, le grade d'ingénieur électro-mécanicien, il est le constructeur des pylônes de Ruysselede, et j'aurai suffisamment justifié son choix en disant qu'il fut le candidat préféré de M. Vierendeel.

Outre l'introduction de ce cours spécial sur le béton armé, j'ai à signaler, dans le programme de nos Ecoles spéciales, celle d'un cours facultatif sur la technologie des assemblages et spécialement de la soudure autogène, qui a été confié, avec la direction du laboratoire afférent, à M. le professeur Peters, et celle d'exercices pratiques d'analyse spectrale, sous la direction de M. le professeur Breckpot, pour les futurs ingénieurs chimistes et métallurgistes.

MM. Baeyens, Van Himbeek, Van Hoof, Van Itterbeek, Verhulst, chargés de cours à la Faculté des sciences ou dans les Ecoles rattachées à celle-ci, ont été nommés professeurs ordinaires. MM. Van Steenberghe et Peremans, chargés de cours le premier à l'Institut supérieur de Philosophie et le second à la Faculté de philosophie et lettres, ont reçu la même promotion.

A la Faculté de philosophie et lettres, la succession de M. le professeur Scharpé dans l'enseignement tant de la phonétique que de la littérature allemande a été confiée à M. Grootaers qui résigne ses fonctions à l'Athénée de Louvain et est nommé professeur ordinaire à l'Université.

J'ai plaisir à rappeler ici quelques séances littéraires et artistiques qui ont été organisées l'an dernier à l'Université, dans le domaine de la Faculté de philosophie et lettres ou de l'Ecole d'archéologie et de l'histoire de l'art.

Le 28 novembre M. Gustave Cohen, professeur à la Sorbonne, a dirigé, dans la salle où nous sommes, la représentation, par un groupe de ses étudiants parisiens, de deux pièces du XIII^e siècle : *Le Miracle de Théophile*, et *Le Jeu de Robin et de Marion*. M. Cohen m'écrivait, quelques jours après cette séance : « L'instant où, suivant votre exemple, l'assistance entraînée dans l'orbite du Miracle s'est levé et a entonné le *Te Deum*, restera toujours dans notre mémoire à tous. Non seulement le spectacle, mais le public du Moyen âge était ainsi restitué. »

Le 10 avril, la séance littéraire et musicale organisée, ici encore, par le Cercle facultaire Germania en commémoration de Schiller, obtint aussi un plein succès.

Enfin, il vous souvient des six concerts que, dans un but d'instruction et d'éducation esthétique, M^{me} E. Sprague-Coolidge fit donner à ses frais à Louvain comme dans les autres villes universitaires du pays et où furent exécutés les dix-sept quatuors de Beethoven par le Quatuor Pro Arte (de la Cour de Belgique). Ce furent d'incomparables exécutions artistiques!

L'Ecole de pédagogie a organisé à nouveau, en août dernier, ses cours de vacances qui eurent pour objet principal l'apprentissage.

A cette même école, M. le professeur Michotte donnera désormais alternativement, avec son cours sur les méthodes de psychologie, des leçons de psychologie industrielle ou d'orientation professionnelle.

A l'Institut supérieur de Philosophie, M. l'abbé Louis De Raeymaeker, qui a donné en 1934-1935 le cours flamand de psychologie en première année d'études à titre de maître de conférences, a été nommé chargé de cours et attaché à la Faculté de philosophie et lettres. Outre les leçons de psychologie que j'éviens de dire, il fera en flamand les leçons de métaphysique générale et d'encyclopédie de la philosophie.

La direction de l'Institut vient de rendre encore plus aisée la fréquentation du « programme spécial » qu'elle offre aux étudiants de toutes les Facultés de l'Université, en permettant de diviser les épreuves qui sanctionnent ce programme.

Je suis heureux, Messieurs les Etudiants, d'avoir à vous faire cette communication en terminant mon rapport. Profitez, Messieurs, des facilités qui vous sont faites ici pour compléter vos études particulières par des vues générales sur les grands problèmes qui se posent à l'esprit humain. En échelonnant les épreuves organisées par l'Institut au long de votre séjour à l'Université, vous pouvez, sans nuire à vos études professionnelles, acquérir une sérieuse formation philosophique. Vous échapperez ainsi au retrécissement de l'esprit qu'entraîne une culture trop spécialisée. Mieux encore, vous vous préparerez par là à mieux dominer les problèmes de votre spécialité; vous comprendrez mieux le sens et l'intérêt de vos recherches particulières en les mettant à leur place dans la synthèse générale des méthodes que poursuit la philosophie; vous développerez en vous le désir de connaître vraiment vos matières; et avec ce désir de connaître, j'en réviens à ce que je disais tout à l'heure, vous étudierez convenablement, vous aurez le cœur à l'ouvrage, vous saurez faire effort, et vous vous assurerez le succès à l'examen.

MESSIEURS LES PROFESSEURS,
MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Je forme le vœu que la première année du second siècle de notre Université restaurée réponde pleinement à ce que nos chefs nous ont dit, le 2 juin, attendre de nous. Je forme le vœu qu'au cours de cette année, les maîtres, se consacrant tout entiers et tous les jours à leur mission d'éducateurs de l'intelligence, soient soutenus, dans leur dévouement, par l'attention énergique donnée par tous leurs élèves à pénétrer leur enseignement, et par l'élite de ceux-ci à les suivre sur les chemins de la recherche.

Au nom de NN. SS. les Evêques, sous la protection de la *Sedes Sapientiae* qui doit présider chaque jour à nos études comme Elle présida à nos fêtes jubilaires, je déclare ouverte l'année académique 1935-1936.

† PAULIN LADEUZE,
Evêque de Tibériade.
Recteur Magnifique de l'Université.

Trahison par flatterie

Personne ne paraît pouvoir donner une quelconque explication rationnelle de la récente politique nationale anglaise. On pourrait dire que cette politique étant le fait de nos politiciens, il serait plus rationnel d'y chercher une explication irrationnelle. Pourtant, et c'est assez curieux, il y a réellement une explication qui serait intelligente et intelligible, mais aussi horrible. Il y a une théorie fantastique mais concevable qui donnerait à nos politiciens, figures d'hommes d'État. Hommes d'État de l'espèce bismarckienne. C'est la théorie qui supposerait que le gouvernement anglais a réellement voulu la guerre dès le début. Pas seulement voulu menacer de la guerre; pas voulu écarter, ou écarter ou limiter la guerre; pas voulu contrarier la guerre; pas même voulu seulement contrarier l'Italie. Mais voulu attaquer l'Italie avec des canons et non pas avec de bons conseils, estimant la flotte anglaise toujours assez puissante pour faire

de la Méditerranée une partie de l'Empire britannique en en faisant, à la lettre, une Mer Rouge.

Je ne crois pas à cette théorie, mais il faudrait bien y croire si on voulait croire à l'intelligence raisonnable de nos gouvernants. La guerre est en effet le seul résultat que permettait d'escompter leur action, ou leur inaction, et ce n'est donc que rendre justice à leur intelligence que de supposer qu'ils ont peut-être souhaité ce résultat-là. Et ne croyez pas que ce soit imaginer une fantaisie aussi folle qu'il peut paraître au premier abord. On a dit souvent ici que l'Angleterre est un État aristocratique, c'est-à-dire une nation de sentimentalistes gouvernés par un club de cyniques. La véritable liaison étant que les deux, cyniques et sentimentalistes, sont patriotes. Mais le groupe dirigeant a fait bien des choses pour des raisons dépourvues de scrupules, tout en donnant pour ces choses, au public sentimental, de sottes raisons. Balfour n'était pas un sot; il ne croyait pas que les Irlandais fussent des barbares; il se contenta de les traiter comme tels. Salisbury, n'était pas un sot; je doute qu'il ait considéré la guerre sud-africaine comme juste; il se contenta de l'estimer « inévitable ». Et il ne faut jamais oublier qu'il reste une place pour pareil cynisme dans l'intervention anglaise dans la chose bien plus noble que fut la Grande Guerre. Je pense encore, et je penserai toujours, que la Prusse est une source de poisons. Mais, peut-être, est-ce comme Européen plus que comme Anglais que je pense de la sorte. Si le gouvernement anglais avait été assez courageux pour proclamer, en 1914, une alliance anglo-française, la guerre eût pu être évitée. Mais on peut prétendre que le gouvernement anglais ne désirait pas éviter cette guerre. On peut prétendre que l'Angleterre attendit jusqu'à ce que la Prusse se fut trop engagée pour encore reculer, tout comme l'Angleterre, en ce moment, attendit que l'Italie fut trop engagée pour encore reculer. Attente délibérée et voulue, en 1914, et en 1935, pour détruire une puissance rivale ou montante. Si les politiciens anglais firent cela, ils seraient des hommes d'État, ils seraient aussi des meurtriers comme le furent d'ailleurs beaucoup d'éminents hommes d'État.

* * *

Quant à moi, pas un instant je n'ai cru à cette théorie. Non pas que je la crois fautive pour l'une ou l'autre sotte fantaisie moderne : que la méchanceté néronienne est impossible chez des gens portant des chapeaux haut-de-forme ou babillant par-dessus des tasses de thé. Je n'y crois pas à cause de deux difficultés intrinsèques qu'elle renferme. D'abord, s'il s'était réellement agi d'une politique voulue et logique, comme la politique d'opprimer les Irlandais, la nation anglaise tout entière eût été « entraînée » en conséquence à s'exprimer d'une manière spéciale, comme elle le fut à propos de l'Irlande. En second lieu, si notre politique réelle eût été aussi rusée que cela, et aussi cruelle, très certainement elle n'eût pas encouragé quelques pacifistes présomptueux à nous prendre la moitié de nos armes, au moment où *Der Tag* nous excitait à la guerre.

Mais j'estime essentiel que cette vue des choses — que je ne partage donc pas — soit citée et réfutée dans la presse anglaise, pour la raison très simple qu'on le cite, et sans réfutation, partout à l'étranger. Et ceci m'amène à ce que je ne cesse de dire dans les circonstances actuelles : que l'Angleterre se trouve en danger pressant et permanent par son ignorance de l'opinion étrangère réelle, et tout particulièrement par son ignorance de son ignorance. Si, pour moi, cette accusation contre l'Angleterre dont je viens de parler est manifestement fautive, soyons certains qu'aux yeux de millions d'Européens instruits elle semble solide et évidente.

Un secrétaire ou un intendant qui, pour des raisons à lui, maintient la bonne humeur de son patron en supprimant toutes les lettres de réclamations, et spécialement toutes les factures et toutes les notes, dans le but de le laisser dans l'idée qu'il est toujours un gentleman honorable et solvable, alors que tout le monde le considère comme un escroc banqueroutier, ressemblerait fort à un trompeur. Un avocat qui élève sa note de frais, en cachant à son client que sa cause est légalement insoutenable, ne pratiquerait certes pas les plus hautes prescriptions morales de sa profession. Mais nos politiciens anglais et nos propriétaires de journaux flattent leur public et le conduisent exactement dans cet état de fausse sécurité et de déshonneur inconscient. Ils travaillent uniquement pour leur popularité immédiate et pour le tirage de leurs journaux, tout comme l'avocat de bas étage travaille uniquement pour ses rentrées. Le propriétaire de journaux intercepte des nouvelles, tout comme le menteur et le flatteur dont je parlais intercepte des lettres privées.

Le politicien vante faussement le prestige moral et la popularité de l'Angleterre, exactement comme l'avocat qui prétend que telle cause doit se gagner alors qu'il sait pertinemment qu'elle est perdue d'avance.

Les Anglais sont les seuls à être trompés à ce point. Ailleurs il y a des censures de presse plus ouvertes, et donc plus transparentes, et sans doute y cache-t-on aussi des détails de toute espèce. Mais à aucune autre nation on ne fait accroire que sa situation internationale est de tout repos; que rien d'étranger n'est capable de la mettre en péril. Surtout, nulle part ailleurs, il n'est tenu pour patriotique de nier tout péril. Si, à Paris, un homme se mettait à prétendre que la France est aimée et honorée partout pour sa justice et sa fidélité à la parole donnée, que personne n'oserait s'attaquer à sa puissance et à sa majesté, cet homme produirait sur les Parisiens une forte impression d'espion allemand.

Le flatteur de l'Angleterre n'est pas un espion, il est un traître. A la vérité, comme dans le plus terrible des parallèles, il trahit son pays par un baiser.

Si l'Angleterre survit comme elle est, soit par la chance d'une victoire soit par une défaite tenue cachée, il y aura naturellement encore plus de cette auto-congratulation. Mais l'Angleterre ainsi congratulée sera l'Angleterre des trusts et des banques, et non pas l'Angleterre des traditions et des anciennes libertés. Et le jour où les Anglais pourront reconquérir l'Angleterre se trouvera, une fois de plus, reporté...

G. K. CHESTERTON.

(Traduit de l'anglais
G. K. s' Weekly.)

**Comme de coutume, à l'occasion de
la Toussaint, LA REVUE CATHOLIQUE
DES IDEES ET DES FAITS ne
paraîtra pas la semaine prochaine.**

En quelques lignes...

Diplomatie à la mode socialiste

Il n'y a pas bien longtemps, au cours d'un déjeuner dans une grande capitale, un diplomate étranger racontait une histoire qui mérite d'être connue en Belgique.

« Me trouvant en Turquie au printemps dernier, racontait ce diplomate, j'assistais à une réunion où se trouvaient également des Belges. Dès mon arrivée, j'avais remarqué que lorsqu'un Belge faisait mine d'approcher d'un officiel turc, ce dernier s'empressait de s'éloigner. La chose était à tel point anormale que je n'hésitais pas à interroger un Turc. Voici ce qui me fut dit alors :

« L'an dernier, M. Vandervelde a écrit un article de journal où il parlait de la Turquie, et de son dictateur, dans des termes blessants, disant notamment qu'à la fin des dîners officiels le dictateur roulait ivre sous la table. Il ajoutait qu'il était personnellement fort bien informé à ce sujet, car il avait connu bien des détails par la correspondance diplomatique au temps où il était ministre des Affaires étrangères.

« L'article parvint à Ankara; il y fut considéré comme inacceptable, si bien que, peu après, notre gouvernement demandait des explications à M. Hymans, ministre des Affaires étrangères de Belgique.

« Fort ennuyé, M. Hymans se confondit en excuses, reconnaissant qu'il était inadmissible qu'un ancien ministre des Affaires étrangères fasse état de ce qu'il avait pu lire dans une correspondance reçue à raison des fonctions mêmes qu'il remplissait. Mais, ajoutait M. Hymans, la liberté de la parole et de la presse existent en Belgique; le gouvernement est donc sans pouvoir pour prendre des sanctions contre M. Vandervelde.

« Le gouvernement turc répondit qu'il plaignait le gouvernement belge de devoir tolérer de pareils écarts, que chez lui cela ne se passerait pas ainsi, mais enfin puisque telle était la règle en Belgique, il fallait bien se contenter — pour le moment tout au moins — de la déclaration de M. Hymans. Seulement, ajoutait le gouvernement turc, sachez bien que si un jour M. Vandervelde devient membre du gouvernement, la Turquie rompra immédiatement les relations diplomatiques avec la Belgique. Elle n'admettra pas qu'un gouvernement dont un membre a dit de pareilles choses de son chef soit représenté plus longtemps à Ankara.

« Voilà — ajouta le Turc — ce que nous avons fait savoir à la Belgique. Or, précisément ce soir la T. S. F. vient d'annoncer que M. Vandervelde faisait partie du gouvernement constitué par M. van Zeeland. Dès demain, en conséquence, nous remettons ses passeports au ministre de Belgique en le priant de quitter au plus tôt le territoire turc. »

« En entendant cette déclaration, le diplomate, qui racontait l'histoire, s'efforça de faire comprendre au Turc qu'il n'était pas possible d'agir avec cette promptitude et qu'il y avait lieu d'y mettre un peu plus de formes. Ce fut en vain, le Turc ne voulait pas en démordre : « Demain, conclut-il, quand les dépêches d'agences confirmeront officiellement ce qu'a dit la T. S. F., les passeports seront remis. »

« Pour éviter un pareil scandale en même temps qu'un geste pénible pour la Belgique, on mit en mouvement les personnalités les plus qualifiées. On s'efforça de faire comprendre aux Turcs qu'avant de rompre les relations diplomatiques, il convenait tout

au moins de donner à M. Vandervelde l'occasion de se rétracter et de faire des excuses. Cette procédure étant enfin admise, des explications furent demandées à Bruxelles et M. Vandervelde, membre du gouvernement belge, fut contraint d'envoyer une lettre d'excuses explicatives dont le gouvernement turc voulut bien se contenter. »

Telle est l'histoire, peu flatteuse pour nous, que dix étrangers ont pu entendre.

Bruxelles n'a certes pas dû s'en vanter et peut-être notre ministre à Ankara ignore-t-il lui-même qu'il a failli devoir quitter brusquement sa légation. On n'aurait pas cru devoir faire connaître cet incident si M. Vandervelde et d'autres officiels aussi n'avaient récemment manqué de forme et de mesure dans leur attitude ou leurs propos vis-à-vis de gouvernements étrangers.

Comité de vigilance des intellectuels

Il est entendu que ces intellectuels sont antifascistes. Et ils veillent, les braves gens! Ils veillent sur notre repos. Cela nous fait penser — on ne sait pourquoi — à ces drames de cape et d'épée où les guetteurs, sur les créneaux de carton-pâte, vont et viennent prudemment, pour ne pas enfoncer le décor; et leur voix de rogomme, une voix qu'ils s'essaient vainement à rendre solennelle, répète, avec ce diminuendo puéril de la cantonade : « Archers du palais, veillez! Archers du palais... veill...! Arch...lais...! »

L'autre semaine, ils étaient dix-sept — pas un de moins! — dix-sept archers, dix-sept guetteurs sur les tours qui menacent ruine de la société démocratique. Et il s'est trouvé, à Bruxelles, plusieurs milliers de chloroformés par persuasion pour prêter l'oreille à leurs appels.

— Brunfaut, mon frère Brunfaut à la barbe fleurie, ne vois-tu rien venir? interroge le petit Zimmer de Cunchy qui, pour la circonstance, n'est plus le soldat du Pape, mais l'ennemi mortel et personnel de Mussolini, lequel vient de tuer, en Ethiopie, une amitié zimmer-de-cunchyenne. (Et il nous vient à l'esprit, rien qu'à transcrire ce nom, qu'un Léon Daudet rabelaisien et rompu à toutes les jongleries onomastiques tirerait de Zimmer-de-Cunchy des variations et contre-péteries.)

Et Brunfaut de répondre : « Je vois, sur le sol calciné des plateaux abyssins qui ne verdoient, le long de la route neuve qui poudroie, je vois le Mussolini qui m'effroie. »

Le professeur Brien, moscoutaire et binoclard, ce physiologiste qui n'a plus d'œil que pour les globules rouges, ne cesse d'accorder la parole. Les intellectuels sont sur l'estrade. Et c'est pourquoi un délégué des classes moyennes apporte au Négus opprimé le salut fraternel des marchands de chaussures. Mais comme les Ethiopiens vont nu-pieds, il serait sans doute plus décent de tendre le crachoir au délégué des pédicures syndiqués.

Rentrée universitaire

Elle se caractérise, cette année, par la diminution des effectifs et par la tiédeur de l'enthousiasme. Car l'enthousiasme peut être tiède, du moment, que nous sommes dans le cercle des garçons de dix-huit ans.

On leur avait dit, à ces garçons, que l'université allait leur ouvrir, toutes grandes, les portes de la vie libre et des cours éloquentes. A voir l'agitation des couloirs, l'encombrement des escaliers, ils savouraient d'avance l'ivresse de ces bousculades où l'on se donne l'illusion d'être avide de science et dédaigneux des politesses de la porte.

Dès la première leçon, il a bien fallu déchanter. Une fois toute cette jeunesse égaillée vers les différents auditoires, on a constaté, non sans quelque gêne, qu'il y avait des vides sur les bancs. Le surpeuplement des universités a vécu. Et cette promotion assez squelettique de 1935 se découvre les épaules voûtées et le teint pâle, telle qu'en elle-même enfin la fixèrent pour toujours les privations et restrictions de 1917-1918.

Les professeurs en perdent leur faconde. Ils avaient pris l'habitude d'ouvrir leur cours sur une homélie dont le sujet était, en deux mots, celui-ci : « Bonjour, Mesdemoiselles! Bonjour, Messieurs! Vous êtes très nombreux, trop nombreux. C'est par fait. En juillet et en octobre, nous nous chargerons de rétablir l'équilibre. » Cela se disait sur le ton aimable ou solennel, désinvolte ou prêcheur. Mais cela se disait.

Cette année, l'atmosphère est aux demi-teintes, aux pas feutrés, aux soupirs discrets, aux compliments de condoléances. Ou nous nous trompons fort, ou la gaieté estudiantine est bien malade.

Et c'est dommage, vraiment! Gardez-nous, Seigneur, d'une génération de vieillards prématurés, de philosophes maussades en toque d'astrakan! Le meilleur moment de la rentrée, à Liège, fut encore où Mussolini, lippu à souhait, donna l'accolade au Négus, sous un parapluie tom-pouce.

L'Exposition qui meurt.

Elle meurt en beauté. Une beauté d'automne. Comme la rose d'Agrippa d'Aubigné, les Expositions universelles ont leur destin. Et qui consiste à fleurir, au soleil pâlot d'octobre, pour une suprême et délicate floraison.

Les visiteurs se sont faits plus rares, Mais ils sont aussi plus passionnés. Ne franchissent le rayon invisible et compteur que ceux qui ont le goût de flâner par les allées. Ils connaissent tous les pavillons, bien sûr! Ils ont tout repéré sur leur plan. Et voici que, sous les frondaisons du Parc forestier, ils découvrent l'automne : l'automne roux ou rousse, opulent ou frileuse?...

A l'Exposition, l'automne a bien le droit de se mettre au féminin. Mais nous écarterons les images de mort, l'évocation des poitrinaires et des feuilles qui tourbillonnent dans la rafale et dans la musique de Chopin. Ici, sur les coteaux du Heysel, la mélancolie des choses qui passent se tempère d'une impression très réconfortante d'optimisme et de foi. L'Exposition fut un succès, un gros succès. Elle témoigna — et ce témoignage n'est pas perdu — des qualités qui sont indispensables à une époque de crise : l'audace et la confiance. Les lampions vont s'éteindre. Mais le Grand Palais qui subsistera tout au bout de cette perspective où fleurissaient les parterres et les gerbes colorées des grandes eaux demeure comme un signe.

Des gens sensibles ont dit : « Pourquoi anéantir cette cité joyeuse? Ne pourrait-on la conserver, l'entretenir jusqu'au printemps prochain?... »

Solution de compromis, de défaitisme. On a — heureusement — adopté la seule vraie formule : tout raser, tout de suite. C'est très beau de construire, jusqu'au septième étage, un château de cartes. Mais c'est plus beau, et c'est aussi plus difficile de l'abattre, d'un revers de la main.

Un pitre qui s'en va dans les larmes

La mort de Dranem, ses obsèques à Ris-Orangis, les anecdotes sur la vie pittoresque de ce pitre génial ont tenu autant de place dans les feuilles françaises que la prise d'Axoum, la

désertion d'une dizaine de ras et les tergiversations des juristes genevois, appliqués à fabriquer une ratière pour enfermer la louve romaine, à la faire crever de faim et de gloire dans sa botte.

Cette phrase est un peu longue. Il faut avoir bon souffle pour en scander les périodes. C'est le rythme de Bossuet. Quel contraste : le ton de l'oraison funèbre pour le nasilleur des rengaines de caf' conc' :

*Ah! les petits pois
Ça se mange avec les doigts!*

On ne peut en douter : Dranem était une des personnalités de ce temps. Souvent on lui a proposé d'entrer à la Comédie-Française. Il avait joué d'ailleurs avec beaucoup de talent non seulement des revues, des parades, des opérettes, mais encore Molière. Il eût fait merveille au carrefour de Richelieu, dans le *Tartuffe*, l'*Avare*, surtout dans le *Bourgeois gentilhomme* et le *Malade imaginaire*. Eh bien! épluchez la glorieuse affiche de la Maison et dites quel est le pensionnaire capable de remplacer Dranem maintenant au music-hall. Lui, il y recueillit de l'or et des ovations. Le sociétaire n'attraperait guère que des mégots, car aujourd'hui, quand on a des pommes cuites ou crues, on ne les jette pas, on les mange.

Dans la pyramide d'anecdotes versées sur la tombe du chanteur comique, il y a, comme on dit, à boire et à manger. On peut toutefois s'accorder sur deux points : Dranem n'avait fait aucune étude théâtrale, c'était un enfant de la balle, un ouvrier dévoyé. Et la question se pose : Aurait-il été un des plus grands artistes du temps, s'il avait passé par le Conservatoire? Il devait tout, non à l'art et aux recettes, mais à son tempérament. Ce tempérament, ne l'aurait-on pas émasculé en obligeant sa nature prime-sautière et populaire à se guinder aux déclamations classiques? Par sa pauvreté, il a échappé aux récits de Thémène et à tous les morceaux de concours avec, sur le front, le casque du pompier, et sur la cuisse le glaive en carton.

Autre remarque incontestable : Dranem était bon. Le succès ni la fortune n'avaient endurci son cœur d'enfant du peuple. Rien ne passe comme la mémoire d'un cabot ou d'un orateur. C'est une voix qui s'éteint. Avec Dranem, c'est un rire qui s'achève dans les larmes, mais dans les larmes des vieillards qu'il avait hospitalisés à Ris-Orangis. Longtemps, le nom de Dranem survivra chez ces invalides du rire.

VIENNENT DE PARAÎTRE

Chez Plon

STEPHEN FOOT

MA VIE A COMMENCÉ HIER

traduit de l'anglais

par Elise, Jean Picard et Michel Souriau

Un volume de 260 pages in-16 : 18 francs français.

Chez Grasset

GILBERT MAIRE

BERGSON, MON MAITRE

Souvenirs et portraits.

Un volume in-8° : 12 francs français.

La Renaissance

Il en va souvent des historiens comme des cuisiniers. Lorsqu'ils présentent au lecteur quelque tranche d'histoire, ils l'assaisonnent et lui donnent un tour à leur façon selon la saveur qu'ils veulent y mettre. S'il s'agit de dire ce que fut la Renaissance, d'où naquit notre monde moderne, on s'efforcera naturellement de satisfaire le goût ou le dégoût des contemporains. Rien de difficile comme de retracer avec sérénité cette période révolutionnaire au sens originel du mot : elle marqua un si profond changement dans les coutumes intellectuelles et morales qu'il est difficile d'en partager avec justesse les divers éléments et d'en aborder l'étude sans parti pris.

L'ouvrage de M. Funck-Brentano semble, à la lecture, un peu hâtivement rédigé, et on ne peut toujours se défendre de quelque appréhension à l'endroit de son impartialité. Mais du moins n'y trouve-t-on ni avant-propos, ni épilogue : étalant tous ses matériaux comme à pied d'œuvre, l'écrivain laisse à tout qui veut la liberté de porter des jugements et d'édifier des synthèses, au rebours de ces historiens qui écrivent la conclusion de leur livre avant d'en avoir conçu les chapitres. Les hommes, d'ailleurs, y occupent plus de place que les idées : Christophe Colomb et Copernic, les Médicis, Erasme, Savonarole, Jules II. Dans la longue chaîne de l'histoire, les grandes personnalités sont comme les sommets éclatants qui jalonnent la ligne des crêtes. Rien, d'ailleurs, qui sente le bureau, ni cette manie de jouer les docteurs. L'historien de race sait le prix de l'anecdote nonchalamment contée : il estime qu'au fond l'histoire est faite de petites choses montées en épingles, qu'un geste, un propos éclaire un homme et une époque. Aussi retrouve-t-on à chaque détour l'irrespectueux Rabelais, Erasme le sage, le croustillant Brantôme et tous les conteurs vivants du XVI^e siècle.

Mais après tout, qu'est-ce que la Renaissance? Malgré la divergence des appréciations, on s'est borné le plus souvent à ne souligner que le renouveau artistique : à vrai dire, les transformations furent plus complexes. La qualification exacte serait « réaction » contre la vie sociale, intellectuelle et même religieuse de la période immédiatement précédente. « Hors de cette épaisse nuit gothique, nos yeux se sont ouverts à l'insigne flambeau du soleil. » Où est donc cet insigne flambeau dont parle Rabelais?

Christophe Colomb, enrichi par son administration coloniale, fort peu reluisante d'ailleurs, avait illustré ses privilèges nobiliaires d'un blason très significatif : « des ondes de mer avec un continent et vingt-neuf îles d'or, sur un fond d'azur cinq ancres d'or, la pointe de l'écu enté d'or ». Ces armes auraient pu servir de panonceau à la société qui se créa à cette époque. Le grand navigateur inaugura cette puissance exécrable de l'or, ou à proprement parler de l'argent, que l'Eglise flétrissait au Moyen âge. La découverte de l'Amérique et l'ouverture de la route des Indes, ne tardèrent pas à soumettre le commerce international à des conditions nouvelles. Dévalorisation de l'argent et hausse des prix dues à l'afflux de métaux précieux du nouveau monde, accroissement subit et indéfini des échanges commerciaux, jeux de la Bourse, tous ces facteurs combinés suscitérent les hommes représentatifs des temps nouveaux, les grands et puissants financiers. Adulés des papes et des rois, ils furent les bailleurs de fonds de toutes les guerres. Antoine Fugger, d'Augsbourg, pour chauffer S. M. I. Charles-Quint qui descendit chez lui, fit flamber dans la vaste cheminée des fagots de cannelle — marchandises alors de grand prix — après avoir eu soin, sous les

yeux du prince, d'y mettre le feu avec les reçus de toutes les sommes qu'il lui avait prêtées. A en croire Rodocanachi, le banquier Chigi, de Sienne, obligea à ce point Jules II, que celui-ci alla jusqu'à frapper d'excommunication des personnages coupables de se trouver en difficulté financière avec sa banque. Il est vrai que tous ces magnats de la finance et du commerce, particulièrement les Florentins Médicis, furent les grands protecteurs des arts, et que ce mécénat aida puissamment l'éclosion de la Renaissance artistique; mais il reste que l'argent, devenu le roi du monde, a brusquement rompu l'équilibre des valeurs sociales et semé les futures révolutions. Parallèlement à ce développement des richesses et à l'appauvrissement de la petite noblesse, le sentiment des nationalités s'éveille grâce aux organisations morales et économiques liant tout un peuple qu'unissent des traditions communes. Avec le capitalisme, le nationalisme est inauguré.

Quelle fut l'attitude des papes devant les temps nouveaux? L'universel prestige de la religion chrétienne qui avait fait l'Europe et dont ils étaient les dépositaires leur adjugeait dans ces bouleversements un rôle régulateur et pacificateur. Personne n'est qualifié pour juger leur personnalité : le domaine des consciences appartient au Christ seul, qui juge les malversations et les abus de pouvoir, s'il en fut, de ceux auxquels il a confié son troupeau. Toutefois, avec le recul du temps, l'historien pourra apprécier la direction plus ou moins heureuse que les pasteurs ont donnée à l'Eglise et au monde. Erasme, dont la verve parfois mordante ne doit pas donner le change sur sa douceur foncière, désirait une réforme religieuse basée sur le retour à la simplicité de l'Evangile et des temps apostoliques. Il voulait que les papes, dédaignant les avantages temporels, s'appliquassent avant tout à pratiquer eux-mêmes et à prêcher les belles vertus humaines du Sauveur, à se montrer les apôtres de la paix et de la concorde entre les princes et les peuples. Quelle que fut leur piété, les papes pensèrent, et non sans raison, que dans les conjonctures politiques où ils se trouvaient, ils devaient, pour le prestige de l'Eglise, consolider leur royaume terrestre. Leur zèle ne fit pas défaut et on les vit se précipiter dans une politique de guerres, d'alliances et de ruptures où le scrupule, on le sait, est d'un très mauvais secours. Jules II, le pape cuirassé et casqué, qui allait de tranchée en tranchée, rectifiant le tir des bombardes, assura définitivement par sa politique de guerres, le prestige temporel de la papauté. Aussi les apologistes s'accordent-ils pour ajouter les victoires de ses gardes suisses à la liste des triomphes de l'Eglise.

Mais ces crises politiques n'auraient été pour le christianisme que troubles de surface, si la pensée religieuse elle-même n'avait subi quelque sérieuse secousse devant les idées nouvelles qui répugnaient à ses habitudes. Certes, cette pensée, dûment ordonnée et fagotée dans les catégories d'Aristote, avait sa grandeur et sa beauté. Les hommes de ce temps pensaient en théologie comme des mathématiciens : comme sur la terre et dans le ciel, tout était précis dans leur esprit et partant d'une égale certitude. La science religieuse, prise dans son tout, avait une fixité qui ne laissait supposer pour l'avenir aucun progrès notable, quelles que puissent être les investigations de l'esprit humain.

Le *Traité* de Copernic, premier monument de la science moderne, marqua le départ d'une évolution et même dans un certain sens d'une crise qui devait se développer et se renouveler dans les siècles qui suivirent. Le soleil centre du monde, la sphéricité de la terre et son triple mouvement de rotation, la loi de la gravitation universelle déjà entrevue, toutes ces découvertes surprenantes et émouvantes devaient bouleverser singulièrement les conceptions du monde. La terre n'était donc pas un grand plateau sous un plafond bleu contre lequel allaient crever les

bulles de savon des enfants; Dieu n'était donc pas assis dans les nuages floconneux d'où il regardait avec attendrissement le va-et-vient des hommes et les bons anges qui venaient converser avec les saints n'en descendaient pas et n'y remontaient pas davantage. Pour les sentiments traditionnels, c'était une nouveauté; pour les théologiens, la doctrine du génial chanoine fut un scandale. Celui-ci, à vrai dire, n'éclata que trois quarts de siècle plus tard, lorsque Galilée reçut de l'Inquisition la défense de professer désormais les doctrines de Copernic, doctrines « absurdes et formellement hérétiques parce que contraires aux Ecritures ». Ces heurts n'étonnent plus aujourd'hui ou nous les vîmes aggravés par les récents progrès de la géologie et de l'histoire : chaque époque connaît ce travail d'adaptation entre l'absolu et l'irréformable du dogme catholique et les acquisitions des sciences humaines. A la Renaissance cette crise n'eut pas l'ampleur qu'elle eut récemment : la science moderne ne faisait que germer.

Mais il y avait l'humanisme. Qu'est-ce que l'humanisme? L'étude des arts et des lettres anciennes? Sans doute, mais il y a plus. A travers la découverte du génie antique, c'est l'amour de tout ce qui est humain : croyances, langage, pratiques, arts et lettres, science et philosophie, tout ce qui fait palpiter l'âme humaine, l'humaniste y consacre son esprit et son cœur. Sous le ciel d'Italie et dans la Rome des papes, le génie de Raphaël et de Michel-Ange lui devra les plus hautes créations artistiques de tous les temps. L'humanisme du Nord, celui de chez nous, va renouer les lettres et la pensée : ce qu'il apportera à notre génie, épris avant tout de beauté spirituelle, c'est la science de l'homme : il lui apprendra à connaître la vie humaine et à savourer cette connaissance, il le mènera à la découverte du moi, je veux dire du moi profond et permanent, avec ses perpétuels remous, sa grandeur et sa misère. C'est l'humanisme érudit et éminemment religieux d'Erasmus, c'est celui de Montaigne et de Pascal, de Racine et de Bossuet et de toute la belle littérature française. A son éclosion les théologiens s'effrayèrent. Engoncés dans leur vieil habit scolastique qu'ils imposaient comme chemise de force, ils ne purent voir sans quelque appréhension cette génération montante qui demandait aux belles-lettres perdues et retrouvées cette urbanité intellectuelle, cette Jouvence de la pensée dont ils étaient avides. Y avait-il un danger? N'est-il pas plus juste de dire que l'humanisme, pour capiteux qu'il puisse être aux esprits légers, devait apporter aux études théologiques elles-mêmes une heureuse et solide contribution? Dans la préface de ses *Paraphrases*, Erasme résumait assez clairement les buts qu'il se proposait : « Relier les pensées détachées, défaire les nœuds du discours, apporter la lumière aux passages obscurs, donner à l'esprit hébreu l'urbanité romaine : en un mot faire parler Paul, l'orateur céleste, en d'autres termes, sans lui faire dire autre chose. »

En somme, il est regrettable pour la théologie que tout théologien ne soit pas doublé d'un humaniste. La révélation, qui n'est autre que la science du Christ, a été faite par Dieu à l'homme, pour lui-même et dans une langue toute humaine. Cet esprit nouveau n'était-il donc d'aucun secours pour l'intelligence du message qui intéressait le tout de l'homme? Hélas! l'hérésie luthérienne, survenue malencontreusement, arrêta dans ses débuts cet admirable mouvement de la pensée chrétienne : les catholiques durent lutter pour conserver; le réflexe défensif s'est développé chez eux à un degré tel que leur esprit, s'accrochant jalousement à certaines conceptions momifiées, craint de se tourner franchement vers la vie humaine qui palpite autour d'eux et qu'ils semblent parfois ne pas entrevoir. De là le splendide isolement où ils sont abandonnés. De là aussi, dans la pensée moderne où l'idée de la personnalité humaine s'affirme prépon-

dérante, une aversion instinctive pour un enseignement religieux où les intérêts administratifs et disciplinaires — légitimes d'ailleurs — ont pris tant d'importance qu'ils cachent trop souvent certains horizons et parfois énervent les plus louables efforts.

En dépit de ses erreurs réelles ou supposées, la leçon d'Erasmus était bonne; perdue dans le tumulte des querelles religieuses, elle garde aujourd'hui toute son actualité. Dût-elle n'avoir jamais d'autre écho, l'humanisme aura grandement mérité de la foi.

EDOUARD BEAUDUIN.

Quarante années de cinéma⁽¹⁾

On célèbre en 1935, modestement ici, avec éclat ailleurs, le quarantième anniversaire de la naissance du cinéma. Bien que nous ayons l'habitude de compter plutôt par siècle ou par demi-siècle, le quarantenaire du cinéma est un bon prétexte à examiner l'évolution si peu connue de cet art encore embryonnaire, le dernier enfant de la vieillesse de l'Europe.

Pour mieux faire, nous aurions besoin d'une Cinémathèque, d'une Maison de Répertoire. Il ne serait pas difficile, semble-t-il, d'en rassembler au moins les éléments : la plupart des films qui eurent une importance existent encore, et leur copie ne coûte pas très cher. Si l'on attend, il faut compter avec l'usure de la pellicule, qui empêchera bientôt toute reproduction, et avec les méthodes dès à présent en usage aux Etats-Unis, où l'on détruit les anciennes bandes afin de récupérer le celluloïde. Mais un tel problème, on le conçoit, n'est pas problème individuel : il est problème d'Etat, et l'Etat ne s'est occupé jusqu'à présent du cinéma que pour l'entraver par une censure dérisoire et malhonnête, ou pour le considérer comme une industrie. Le cinéma est en effet une grande industrie. Mais les pouvoirs publics n'ont jamais paru se douter qu'il était aussi un art.

Heureusement, il nous reste les clubs. Ces dernières années nous en avons vu se former un très grand nombre. Paris en possède cinq ou six et il n'est guère de grande ville de province qui n'en compte au moins un. Vers 1925, les clubs servaient principalement à faire connaître les films interdits par la censure, et en particulier les films soviétiques; aussi ne tardaient-ils pas à devenir tout simplement des organismes révolutionnaires, même si leurs intentions, au début, étaient pures. Un club de cinéma d'après-guerre est ce qui peut nous évoquer de la manière la plus frappante les sociétés littéraires, philosophiques, juridiques ou agricoles de la fin du XVIII^e siècle. Seulement, peu à peu, les différents clubs plus ou moins affiliés à Moscou ont disparu. Nous avons vu paraître à leur place des associations sans but politique, qui nous présentent certes des films interdits, mais ne songent qu'à documenter les curieux : ainsi MM. Aubin et Fainsilber, au Ciné Club de Paris, ont montré en peu de mois un film soviétique : *le Cuirassé Potemkine*; un film hitlérien : *Horst Wessel*; un film fasciste : *Vieille Garde*. La plupart du temps les clubs : le Ciné Club de Paris; les Amis du Film muet, de M. François Bernouard; le Ciné Club de la Femme, de M^{me} Lucie Derain; la Tribune libre du Cinéma, de M. Raymond Blot (auxquels il

(1) Ces pages sont extraites d'une fort brillante *Histoire du cinéma*, à paraître prochainement aux Editions Denoël et Steele, à Paris.

Il faut joindre les séances organisées par des associations révolutionnaires, comme l'A. E. A. R.), recherchent les anciennes bandes muettes ou les font copier, et tâchent de suppléer par leurs propres moyens à l'absence de cette maison du répertoire que nous déplorons. Aussi leur public est-il de plus en plus nombreux et leur rôle de plus en plus important. C'est grâce à eux qu'il est possible de contempler certains moments essentiels de la brève histoire du cinéma et de faire le point.

Développement du cinéma

De l'*Entrée du Train en gare* à cette *Kermesse héroïque* qu'a imaginée Jacques Feyder d'après les Breughel, du *Vol du Rapide à Car 99*, de la *Promenade à bicyclette dans la Forêt-Noire* au *Triomphe de la volonté*, de *Quo Vadis?* à *Vieille Garde*, le cinéma semble avoir fait bien du chemin. Contrairement à ce qu'on croit pourtant, il trouva assez vite son langage, ses moyens techniques. Mais comme il eut du mal à devenir un art autonome!

Sa naissance véritable, on la date habituellement de la guerre. Et il est de fait que les bandes de Chaplin, puis les *Proscrits* de Sjöström semblent donner raison à cette théorie. La beauté des images mouvantes, la lente, sinueuse et éclatante manière de présenter les personnages, de les faire surgir peu à peu de l'ombre, l'attention aux formes, aux détails de la vie familière, à un objet, à un animal, à un visage humain, tout le langage mystérieux du film, cette composition émouvante de lumière et d'ombre, la vérité et la poésie ne faisant qu'un, nous l'avons vu pour la première fois dans les *Proscrits*.

C'est bien à ce moment-là, en effet, que fut mise au point la véritable syntaxe de l'écran, c'est-à-dire une manière de voir, de sentir, de présenter les scènes, qui s'affranchissait des formules du théâtre. C'est avec les Suédois que s'affirme définitivement l'autonomie d'expression du cinéma. Mais en revivant l'histoire du cinéma d'avant-guerre, on s'aperçoit qu'il faut faire honneur de la lente découverte de beaucoup de ces trouvailles aux premiers de ses chercheurs. Il n'est pas certain que le meilleur de cet art, ses créations les plus rigoureuses et les plus riches ne soient pas dans l'ordre comique; il n'est pas certain par conséquent que le plus fructueux et le plus obscur travail d'exploration n'ait été l'œuvre des premiers comiques français et en particulier de Max Linder, des premiers metteurs en scène français et en particulier de Méliès. Leurs recherches souvent fragmentaires, mal coordonnées, mal mises en valeur serviront de base au travail de Griffith: et lorsque celui-ci mit sur pied un système complet de recettes qui allait lui servir de guide pour plusieurs années, il était le bénéficiaire de leurs efforts et il eut surtout le mérite de les organiser et de les opposer fortement à la technique théâtrale. Les Suédois fécondèrent ces méthodes nouvelles en y mêlant des préoccupations que Griffith ne connut pas: un amour de la vie et de la lumière, une tendresse pour leurs images qui substitua au temps des films honorables le temps des œuvres.

A partir de ce moment on voit le cinéma renoncer, chez les meilleurs, à sa stérile rivalité avec le théâtre. Les années désastreuses, les efforts perdus du Film d'Art et des Italiens appartiennent définitivement au passé. Il existe après la guerre un cinéma qui proclame son indépendance et procède à sa propre création.

Ce furent les grandes années du film, les années d'espoir. En marge de la production officielle, on vit apparaître des recherches individuelles, qui constituent le capital le plus précieux de l'art cinématographique. Des conditions financières heureuses permirent alors de servir des tentatives indépendantes des goûts du public, et dont les résultats furent presque toujours féconds. Il put exister au cinéma ce qui avait rendu de si grands

services à la littérature et au théâtre, des groupes suivis par un public limité, audacieux dans leurs ambitions et assez affranchis des techniques habituelles pour se doter d'un vocabulaire nouveau et large, et pour essayer d'annexer au nouvel art des domaines qui semblaient lui être interdits. L'anecdote photographique qui formait le fond de toute espèce de film fut reléguée par certains au second plan. On assouplit les techniques pour traduire en images ou en successions d'images des impressions obscures ou délicates qui avaient été le domaine des peintres, des musiciens, des poètes. Dans ce mouvement de prospection, les Français ont eu le bonheur de se faire, à côté des Russes, des Suédois et des Allemands, une place de premier plan.

Il n'en fallut pas plus pour donner au cinéma ses lettres de noblesse. Entre 1920 et 1928, on put voir les artistes les plus exigeants lui rendre hommage et le traiter comme un art égal en possibilités à ceux dont le rang ne se discute plus. Il y eut une période de vogue intellectuelle du cinéma. Cette effervescence accompagna presque toute la période riche du cinéma muet. Ce fut pour quelques-uns sans doute un mouvement de snobisme. Mais pour beaucoup cette reconnaissance eut la valeur d'un acte de foi sincère dans les destins du nouveau venu.

Il est vrai que ces tentatives ne manquaient pas d'avoir leur action sur toute une partie de la production. Avec moins de lenteur qu'on n'aurait pu croire, les procédés les plus accessibles des réalisations d'avant-garde furent adoptés; les metteurs en scène eux-mêmes, qui s'étaient fait un nom par des œuvres plus hardies que rémunératrices, furent employés par les producteurs. Il est vrai qu'on mit plus d'une fois à leurs désirs des entraves qui changèrent complètement le caractère de leurs œuvres. Mais enfin il existait un courant d'échanges entre l'avant-garde et la production courante; on pouvait prévoir le moment où une pénétration assez constante aurait lieu au bénéfice des grands films.

* * *

Telle était la situation au moment de l'avènement du parlant. Des deux courants, dont l'un entraînait le cinéma vers le commerce et dont l'autre tentait de lui faire franchir ses premières étapes vers l'art, c'était le second qui semblait prendre peu à peu l'avantage. La révolution industrielle allait tout changer. En bouleversant les prix de revient de la production, elle rendait impossibles les tentatives indépendantes. En introduisant une question linguistique au cinéma, elle donnait l'avantage aux maisons anglo-saxonnes qui avaient toujours marqué la plus grande répugnance devant les formules nouvelles. En s'ajoutant aux effets de la crise, elle amena les producteurs à rechercher des formules avant tout rémunératrices et à sacrifier la qualité au chiffre d'affaires. Enfin elle révéla que sous des apparences qui avaient pu prêter aux illusions, le cinéma restait l'esclave de modes, de tendances vulgaires dont le caractère impérieux apparut soudain à la faveur des circonstances nouvelles. En moins d'un an, tous les efforts qui avaient donné au cinéma son rang parmi les arts se trouvèrent condamnés. Les défenseurs attendirent quelque temps, puis se résignèrent au silence. On essaya à nouveau de rapprocher le cinéma du théâtre. Puis la facilité et la médiocrité l'emportèrent et les années sans aventure du cinéma parlant commencèrent.

Il est vrai que le cinéma recélait un secret dont on avait mal pénétré les conséquences. Plus que toute autre forme d'art, il paraît condamné à une liaison intime avec les mœurs de son temps dans ce qu'elles ont de superficiel, de vulgaire et de périmé. La nécessité d'adopter la plupart du temps des costumes modernes dont l'anachronisme est cruellement souligné au bout de quelques années rend cette faiblesse sensible à tous. Mais la coupe des

manteaux et la longueur des robes ne sont pas seules en cause. Aussi bien que la longueur des robes et la coupe des manteaux, on adopte, pour *faire public*, des sentiments, des enthousiasmes, qui ne vieillissent pas moins vite et ne trahissent pas moins lourdement l'année qui les a conçus. Mieux que la collection de *Femina* et des *Lectures pour Tous*, les films de l'avant-guerre sont un impérissable document humain sur leur époque. Les futurs historiens des mœurs n'auront plus à rechercher chez les romanciers, dans les colonnes des *Premiers-Paris*, ces détails caractéristiques si difficiles à découvrir dans l'histoire et qui fixent bien mieux qu'elle le caractère *réel* d'un groupe de dix années. Ils n'auront qu'à parcourir sans même y mettre beaucoup d'esprit critique la collection des films à succès. Ils y verront nos tristes gestes, nos grimaces habituelles, nos sentiments les plus faux, et à tout prendre la figure la plus exacte de la pauvreté de notre temps.

A sa manière, tout film est une actualité. Les acteurs du cinéma, presque tous vulgaires et indigents dans leurs moyens, laissent de côté régulièrement ce qui pouvait être dans leur rôle un moment de vérité personnelle. Ils sont une jeune femme de 1930, un gigolo de 1923, un homme du monde de 1913, un officier de 1916, avec une exactitude aussi caricaturale qu'une gravure de catalogue, et sont par là aussi prêts à témoigner de notre modalité sociale qu'un salon de 1927, une villa de 1920, une auto de 1935 témoignent de notre ameublement et du décor de notre vie. Et pour le fond même du film, l'histoire elle-même, la courbe de l'intrigue, la teinte exacte des sentiments sont ainsi inconsciemment datés, et il est impossible de confondre des sentiments de 1920 et des sentiments de 1930, qu'une Citroën du type B2 avec une Delage 8 cylindres. Aussi le matériel psychologique demeurerait-il, en dépit des meilleurs efforts, superficiel et même un peu grotesque.

Dès qu'un film abordait des sentiments difficiles, on était sûr d'y trouver une manière industrielle, prudemment soumise à la tradition ou plus souvent relevée d'une sauce moderne également détestable. Pour le fond des intrigues, la plupart des films s'apparentèrent aux contes des grands quotidiens et pour la vérité des sentiments à la littérature à deux francs le volume. Entre les films délibérément ridicules que seule connut la province et les grands succès que fêtèrent les capitales, il n'y eut, il faut bien le dire, qu'une différence d'habileté dans la présentation, de soin dans certains détails : mais l'inspiration dans les uns comme dans les autres demeura presque toujours foncièrement vulgaire.

Or, pour la plupart des films de grand public qui parurent entre 1918 et 1928, on suivit une politique souvent adroite qui consistait à faire aux recherches individuelles des emprunts assez importants pour camoufler cette médiocrité réelle. La marche à suivre était très simple. Le producteur et ses assistants se réservèrent le contrôle du scénario et de ses principaux détails : ils en imposaient la ligne générale et en exigeaient les modifications au nom de la nécessité suprême : *plaire au public*. Pour le metteur en scène qui n'avait généralement que le choix d'abdiquer ou de partir, la plus avantageuse défaite était d'arriver à un compromis : on subissait le fond et on éliminait les trop fortes sottises. Et sur ce compromis qui leur laissait peu d'illusions le metteur en scène et ses assistants, dont le talent et le goût étaient parfois hors de discussion, tâchaient d'élaborer un film dont la réalisation technique et certains détails de conception assuraient le succès auprès du public. Ainsi se pratiquait au profit des grands films commerciaux un subtil détournement des procédés découverts par les metteurs en scène qui travaillaient seuls ou sans souci du succès immédiat.

Il se produisit alors dans l'esprit du public une confusion fatale entre les œuvres personnelles que certains artistes essayaient

de produire avec des moyens parfois limités et les films qui empruntaient à ceux-ci leurs méthodes et souvent leur collaboration. Le commerce du film se trouva mitigé d'art sans qu'on arrivât très bien à comprendre où finissait le mécénat et où commençait la bonne affaire. Le public et la critique, également impatients de chefs-d'œuvre, prêtèrent les mains à cette opération. On admit très vite que le cinéma éprouvait devant certaines données d'ordre psychologique des difficultés sur lesquelles on n'insistait pas trop; on s'habitua à ne pas se montrer trop difficile pour ce qui était peut-être assez important. Et grâce à ce parti pris de ne pas voir des lacunes pourtant très évidentes, on mit beaucoup de bonne foi à qualifier de chefs-d'œuvre toutes sortes d'œuvres souvent estimables dans leurs réalisations et dans leurs efforts, mais auxquelles manquait précisément ce qui fait un chef-d'œuvre.

Ce consentement du public à ne pas trop exiger du cinéma pendant la période du muet provoqua une tendance générale à s'exagérer les possibilités du cinéma à cette époque et à se glorifier un peu haut des résultats obtenus. Le don de la parole obligea à considérer avec courage les véritables déficiences. Eussent-ils été aussi bons que les derniers films muets, les premiers films parlants devaient conduire à une déception. Ce fut pis que cela si l'on songe que la parole était un terrible moyen d'expression, un aveu effroyable de cette médiocrité que le mutisme cachait déceimment. De très grands artistes apparaissant à ce moment eussent pu peut-être y apporter quelque remède. Ce fut au contraire le temps où triomphèrent sans obstacles les conceptions des producteurs.

Est-il utile d'ajouter là ce que tout le monde connaît encore mieux? Des marchands de tapis, arabes, roumains ou polonais, des aventuriers de tout ordre, qui s'étaient rendus maîtres d'une partie du cinéma, aggravèrent la situation par des procédés qui auraient menacé l'avenir de n'importe quelle autre industrie, et qui naturellement poussèrent vers la médiocrité définitive presque toute la production et en particulier toute la production française. On a fait quelques allusions à cet aspect de l'histoire du cinéma. Mais en affectant de le traiter comme un art autonome et de décrire ainsi les différentes phases de son évolution, il ne faut pas perdre de vue qu'il fut avant tout un commerce et très souvent le pire de tous.

Tout cela explique que le cinéma parlant ait abouti dans son ensemble à un échec complet. Jamais l'impuissance et la pauvreté du cinéma ne se manifestèrent plus complètement. Jamais ses prétentions à la psychologie ne parurent plus ridicules, ses dialogues plus conventionnels, ses personnages plus factices. Il est vrai qu'il ne fait encore que traverser une lourde période d'adaptation. Disposant de la parole comme le théâtre, il n'utilise pourtant que des fragments de dialogue qui ont surtout une valeur explicative. Le dialogue du cinéma participe au caractère de l'ancien sous-titre et on veut lui prêter la même importance qu'au dialogue théâtral. Cette comparaison instinctive l'écrase. Il apparaît alors burlesque, desséché, tantôt prétentieux, tantôt absurde. On n'est pas arrivé encore à trouver une formule de dialogue qui convienne à cette nouvelle formule de spectacle. Les efforts les plus conscients dans ce sens, qui sont sans doute ceux de Pagnol et de Feyder, montrent assez combien leur dialogue trahit encore leurs intentions et leurs personnages, et ne laisse passer qu'une poussière de remarques, sans cohérence, sans continuité, incapables de créer un caractère, et trop importantes toutefois pour être négligées comme un aspect secondaire du film.

Echec du parlant

En effet, en dépit des apparences, il y a peu d'échecs aussi complets que celui du cinéma parlant. On reste confondu de

la disproportion qu'on trouve entre l'importance de cette invention et la banalité des résultats obtenus. Le monde de tous les bruits, l'atmosphère sonore qui accompagne chacune de nos perceptions visuelles, devenait, par cette invention, traduisible; un sens nouveau était offert au cinéma; la température sonore qui donne son milieu de tiédeur à chacun de nos états, l'imperceptible accompagnement de la vie, ou le froissement subtil du silence, toute cette jovialité si riche, si féconde des bruits, quelle prodigieuse matière! Et de tout cela nous n'avons rien fait d'autre que des comédies filmées. Un film parlant n'est pas autre chose aujourd'hui qu'un film muet avec accompagnement de paroles.

On s'est contenté d'écrire un livret pour chaque film, et le tour est joué. On le parle, comme on chante un livret d'opéra. Sans parler des silences. L'art du silence, sur lequel il y a huit ou dix ans on essaya de fonder certaines recherches théâtrales, est rigoureusement ignoré : depuis *Hallelujah* et les *Toits de Paris*, en se privant d'une science du silence, on se prive en même temps d'un moyen d'expression sobre et subtil qui, dans bien des cas, remplacerait avec bonheur certaines traductions assez lourdes. On n'envisage là que les omissions les plus frappantes. Mais que d'effets on manque, faute de savoir recourir à certains adresses de sonorisation, auxquelles, au début, certains metteurs en scène avaient fait leur place avec succès : on veut parler des très jolis effets sonores trouvés par René Clair pour les *Toits de Paris*, par King Vidor dans *Hallelujah* et dans *Street Scene*, par Ruttmann dans *Mélodie du monde*. On ne peut guère citer que *Jeunes Filles en uniforme* (le suicide de Manuela), le *Grand Jeu* de Feyder pour être, parfois, de vrais films sonores. Et ici il faut se rappeler que Ruttmann pensa un jour que le cinéma sonore était peut-être une conquête beaucoup plus importante pour la musique que pour l'écran. Pour la première fois, en effet, le bruit, impossible à noter, allait être soumis à la loi du rythme, se composer avec d'autres bruits, devenir une matière esclave du musicien. Et Ruttmann réalisa même un *film sans images*, qui n'a naturellement pas de rapports avec le cinéma, mais qui est la première œuvre artistique, c'est-à-dire non éphémère et non hasardeuse, où le bruit ait eu sa part.

Au reste, ceci prouve seulement que même sur un domaine ridiculement restreint des ensembles sonores, celui de la voix, le cinéma est encore en enfance, et que les procédés actuellement employés pour faire parler les personnages dans les films sont d'un grotesque tel que dans vingt ans ils provoqueront l'éclat de rire que font naître les exagérations de la mimique de 1908.

Il demeure frappant, dans cette apathie générale et cette obéissance complète ou médiocre, de voir les tentatives dites neuves et hardies se rallier en ce qui concerne l'invention sonore aux banalités les plus délibérées. Rien n'est plus significatif à ce sujet que des œuvres comme *International House* ou la *Soupe aux canards*.

Les auteurs de ces comédies saluées par le snobisme, et qui veulent être un déchaînement de l'absurde sous toutes ses formes, n'ont rien trouvé de mieux dans l'ordre sonore que d'accompagner les incidents comiques du film par une série de coq-à-l'âne et de calembours dont nos almanachs les plus discrédités arrivent à peine à donner une idée. Alors que le monde infini des bruits, domaine burlesque illimité et touchant à tous les diapasons, depuis la vulgarité la plus robuste jusqu'aux plus complexes sources du rire était à leur disposition, il est difficile d'imaginer plus de pauvreté et, dans des œuvres qui s'affirment comme indépendantes, plus de conformisme.

Voilà pourquoi ce qui pouvait apparaître comme l'espoir d'un renouvellement dans l'utilisation des effets sonores s'avère aujourd'hui comme une soumission complète aux formules les

plus usagées. A vrai dire, dans le domaine comique, le dessin animé, comme le pense Eisenstein, est peut-être le seul genre dans lequel on ait assisté à une tentative d'élargissement de l'inspiration. Les résultats ont été divers, mais quelquefois féconds. Et il serait à souhaiter que les auteurs de comédies filmées s'inspirassent quelquefois de ces charmantes trouvailles plutôt que de voir, comme depuis quelque temps, les fabricants de dessins animés chercher leur secours dans les films contemporains.

Et d'ailleurs, nous n'osons pas croire à une stabilisation du cinéma. Les premiers films en couleurs sont réalisés : hélas! c'est un vaudeville français, cela va être un drame historique anglais. M. Louis Lumière, bon sorcier, ignorant des cataclysmes qu'il déclenche, est revenu à la Ciotat regarder son cher train papillotant; mais il nous l'a rapporté sur trois dimensions, il a chaussé des lunettes vertes et rouges le nez des membres de l'Institut et ceux-ci, tout éberlués, ont vu foncer sur eux le train célèbre, figuré avec un relief saisissant. On parle donc du relief, de la couleur. « Vous allez voir, disent les humoristes, qu'ils vont inventer le théâtre. »

Ceux qui s'intéressent à cet art naissant n'ont qu'un désir : c'est de voir le plus tôt possible réaliser les inventions techniques dont on parle. Alors, on pourra peut-être travailler, utiliser les différents procédés connus, ensemble ou séparément, comme on utilise la gravure en noir et blanc, ou la peinture, ou la sculpture. Si les industriels le permettent, on pourra voir naître non plus un cinéma, mais des cinémas, — auxquels le fertile génie de nos créateurs de barbarismes saura bien trouver un nom.

Musique des images

D'autre part, si le cinéma parlant est un échec, n'est-ce pas tout autant pour avoir trop sacrifié à la parole que pour avoir délibérément ignoré le monde des sons? C'est ici qu'il faut bien réfléchir, et, au terme d'une étude où nous avons vu peu à peu un art et une industrie à la fois d'un pauvre jouet forain, nous demander ce qu'il nous réserve encore, et ce qui a fait, malgré tout, son mérite et son enchantement.

Ce n'est pas le lieu d'esquisser une esthétique du cinéma. Aussi bien, il n'est point d'art qui ne dessine pas son évolution sa propre esthétique et les œuvres pour cela valent infiniment plus que les raisonnements. Dans la production de ces quarante années, tout ce qui paraît présenter les caractères d'une œuvre d'art se rapproche plus ou moins distinctement de deux tendances, dont l'une consiste à accentuer les aspects les plus réalistes des images, l'autre à s'évader autant que possible de la réalité.

Echapper à la réalité et en donner une transcription figurée, extravagante, bouffonne ou fantastique, quelquefois poétique, c'était la voie vers laquelle Méliès engagea le cinéma naissant, la manière par laquelle il s'opposa à ses concurrents. Guidé sans doute par les circonstances et par une sorte de préférence instinctive plutôt que par un dessein déterminé, il aiguilla le cinéma vers les représentations les plus cocassées de l'impossible. On s'aperçut grâce à lui que ce spectacle qui se prépare entièrement loin des yeux du public pouvait devenir en effet le terrain le plus favorable à la féerie et à l'irréalité. Tout ce que l'homme ne peut réaliser effectivement pouvait être sagement monté et ensuite proposé à son regard. A la fantaisie du créateur le cinéma ne proposait point de bornes : les lois les plus inéluctables étaient par lui transgressées sans danger. Ce domaine sans entrave n'était-il pas dans son essence le domaine de toute poésie? Seulement Méliès avait cette prédilection des primitifs qui les attire plutôt vers le bizarre que vers le grand. Le monde irréel

auquel il donna naissance ne fut guère différent de celui qu'on imaginait au Châtelet.

D'autres devaient suivre cette voie plus tard, mais avec toutes les limites qu'apportaient à un tel dessein l'évolution du cinéma et les obligations nouvelles qu'il entraînait avec lui. Il suffit de rappeler en Allemagne *Caligari* et le cinéma fantastique. En France, c'est dans l'œuvre de René Clair qu'on vit cette tendance composer le plus heureusement avec les exigences du public et des producteurs. En débutant par *Entr'acte*, René Clair marquait assez son désir d'aboutir à une fantaisie rigoureusement pure, à une sorte de création poétique visuelle. Et lorsque plus tard il dut adopter des intrigues, des histoires, il appliqua toujours ce droit du metteur en scène de les interpréter suivant une sorte de vision déformante et de placer entre le réel et lui une sorte de verre coloré qui prête à toute chose une apparence inattendue et personnelle, et qui traduit son humour, sa poésie. Des aventures simples, volontairement conventionnelles, mettent en mouvement des personnages qui semblent sortir d'un album de famille ou des êtres actuels auxquels une savante incidence poétique prête déjà l'aspect vieillot, ou gauche, ou gracieux qu'ils auront pour nous dans vingt ans, précieusement effacés sur les images de nos kodaks. Nous sommes loin de l'irréel puisque ces personnages, ces papiers de mur, sont précisément des images fidèles : mais ils appartiennent à une réalité transfigurée, idéalisée comme un souvenir, aussi exacte par ses détails qu'elle est lointaine par son atmosphère. Le dessein de déployer les ressources du cinéma dans une fantaisie sans limites se trouve abandonné : mais une coloration poétique du monde, ou plutôt un coloriage poétique du monde, apparaît à sa place, une manière subtile et insaisissable qui fait penser parfois, avec moins d'effets et d'application, à celle du douanier Rousseau. Une poésie perspicace, une sorte de poésie photographique, ce qui se trouvait être tout le contraire de la photographie poétique, venait d'être inventée : on ne peut dire qu'elle affranchissait le cinéma de la réalité, mais elle conduisait cette réalité avec une soumission respectueuse.

Chaplin avait procédé d'une manière sensiblement différente, avec un matériel beaucoup plus facile à utiliser. La transposition poétique reposait entièrement sur la création d'un personnage si évidemment affranchi des fatalités normales qu'il entraînait aussitôt avec lui une réalité nouvelle, absolument différente du monde vrai. On acceptait ou on n'acceptait pas Charlot. Aussi les discussions ont-elles eu lieu autour de son personnage. Charlot est presque aussi entièrement étrange que Mickey. Et tout film de Chaplin ressemble plus ou moins à un dessin animé. L'étonnante créature une fois admise, on ne songe pas à lui demander compte de ses gestes dans l'ordre de la logique humaine. L'œuvre de Chaplin est peut-être la plus totalement affranchie du réel : c'est qu'elle dérive du mime et non d'une imitation plus ou moins docile du théâtre. Par là elle prend sa source dans la transcription la plus poétique et la plus abstraite des gestes humains, et le monde qui entoure Charlot pourrait à la rigueur se réduire à ce monde purement figuré dans lequel le danseur décrit son drame. C'est aussi pourquoi Chaplin ne sait que faire de cette parole qui ne fait point partie de son jeu.

L'influence de Chaplin a été assez profonde sur les auteurs de films comiques pour imposer à presque toute la production comique cette répugnance au réalisme. Pourtant il n'a été suivi sur ce terrain qu'avec prudence et dans la seule mesure où cette attitude constituait une facilité. Les vedettes comiques avaient toutes quelque chose à gagner à s'entourer d'un décor cocasse. Ni Buster Keaton, ni Harold Lloyd ne s'en sont privés, mais sans y avoir mis beaucoup de préméditation. A vrai dire, on ne trouve une tentative intéressante dans cet ordre de préoccupation qu'avec la série des films « absurdes » qui ont rendu

illustres les noms des frères Marx et W. C. Fields. Il sembla au début de cette tentative qu'on allait assister à un renouvellement complet du comique. Avec cette nouvelle méthode, on croyait assister au développement de l'absurde pour l'absurde. Une fantaisie voyante, tumultueuse parut renverser toutes les habitudes et menacer même l'arche sainte de l'intrigue unique, reposante et concluante. Les temps de l'anarchie totale semblaient s'avancer et l'imagination ouvrait déjà sa volière. On put croire pendant quelque temps que l'invention comique allait rejoindre le dessin animé dans son heureuse liberté, et que les hommes et les choses par de savants et bouffons artifices n'obéiraient plus à d'autres lois qu'aux caprices du compositeur. Les films allaient ressembler à un jazz, les gags éclater comme des pétards dans une fête de trouvailles cocasses, extravagantes et somptueuses qui unissaient les royautés du cirque, du coq-à-l'âne, de la parade, de la farce et de l'acrobatie.

Ce règne de l'absurde fit long feu. Il fallut s'apercevoir qu'il n'était guère autre chose qu'un procédé de composition des frères Marx pour loger à l'aise leurs multiples numéros individuels. Quant à Fields, il avait, dès le début, montré un goût décidément prépondérant pour les calembours et pour certains trucs faciles : ses incohérences venaient plutôt d'un entassement des effets que d'un propos délibéré d'affranchissement comique.

Mais cette entrée de clowns dans le cinéma laisse quelques enseignements. Elle montre assez que le public suivrait volontiers ceux qui lui apportent de la fantaisie, des inventions libres et puissantes, même mêlées à des éléments de qualité d'équitable. Au fond, il y a toujours dans le public un secret désir que le cinéma, et en particulier le cinéma comique, se débarrasse de ses entraves. Cet admirable instrument à bouleverser le réel et à l'éclabousser de bouffonnerie n'a jamais été utilisé qu'avec timidité. Il nous manque un Rabelais de l'écran, ou même simplement un créateur qui s'embarrasse assez peu du réel pour le traiter pour ce qu'il est, une matière première, un point de départ. Sur la pellicule on peut tout écrire : et on n'écrit en somme qu'une histoire toujours semblable. Le succès persistant, significatif, qui est fait aux œuvres de Walt Disney témoigne assez de cet hommage rendu par tous les publics à la création poétique, à la puissance et à la générosité dans l'invention. Il peut et il doit exister un jour une poésie du cinéma qui se serve avec maîtrise et virtuosité des éléments réels. Elle trouvera certainement un public enthousiaste. Et n'est-ce pas vers cette formule que se dirigent confusément, avec les moyens qui leur sont laissés par les exigences commerciales actuelles, les tentatives les plus intelligentes et les plus heureuses de ces premières décades du cinéma ?

Il est vrai qu'il existe aussi la tendance contraire et qu'elle se réclame d'œuvres également importantes. Le cinéma soviétique a fondé sur le réalisme un art si puissant, si sobre qu'on se sent même tout d'abord entraîné à penser qu'il n'est pas d'autre voie véritable. Et cette réussite est d'autant plus troublante qu'il ne s'agit pas d'une manière particulière à tel metteur en scène, mais d'un style qui donne son unité à toute la production nationale et la sépare immédiatement de tout ce qui est venu à côté d'elle en Europe ou en Amérique. Des pays comme l'Allemagne ou la Tchécoslovaquie où l'influence de l'art soviétique a pu se faire sentir ont vu naître des œuvres inspirées par elle que leur sincérité et leur puissance ont aussitôt placées au premier rang des films contemporains. Ce groupe d'œuvres si fortement marquées impose l'idée qu'il existe au cinéma une école de la réalité et cette école a partout affirmé une supériorité si nette qu'on se défend difficilement d'en faire le guide de tout effort sincère vers la beauté. Sans compter qu'il faut toujours ici songer à l'origine, à l'école suédoise et aux *Proscrits*.

Faut-il donc se borner à constater dans l'évolution du cinéma deux courants contradictoires, deux tendances de mise en œuvre qui seraient irréductibles et caractériseraient deux tempéraments créateurs différents? Il paraît bien à peu près certain qu'on ne saurait tenter sans subtilité de rattacher à la même inspiration ou plutôt au même point de vue artistique l'œuvre de Chaplin et celle d'Eisenstein. Pour chacun d'eux le cinéma est un instrument d'expression, mais ils en jouent d'une façon différente, dans des modes différents. On ne peut réduire les méthodes de l'un à celles de l'autre. Mais il ne faut pas non plus exagérer ce qui les sépare. Entre la façon dont l'école la plus réaliste traite sa matière première et celle dont les poètes de l'écran composent d'images mouvantes leurs plus lointaines fantaisies, il existe quelques points communs.

Lorsque Eisenstein fait descendre aux troupes du tsar de leur pas mécanique et taciturne le grand escalier d'Odessa, il sait très bien que cette répression brutale n'a pas tenu ce rythme indifférent et magistral. Il sait très bien aussi que la révolte d'Odessa ne s'est pas déroulée suivant cette composition dure et large qu'il lui prête. C'est que son réalisme, qui va jusqu'à choisir quand il le peut les acteurs mêmes du vrai drame, s'infléchit et compose au moment où il mêle et ordonne les mesures qui construiront sa symphonie d'images. Le réalisme poussé à son dernier degré dans chaque détail de prise de vue passe au second plan dans la conception et dans le montage. Il n'est de réalisme pur dans aucun art, puisque l'artiste ajoute l'ordre, puisque la création c'est précisément l'ordre. Mais au cinéma plus qu'ailleurs, un grand créateur est d'abord celui qui soumet la réalité la plus exacte aux lois de sa propre vision. Eisenstein n'obéit jamais à la réalité, mais l'organise. Il l'organise même deux fois : d'abord par la conception préméditée qu'il qu'il a de son œuvre, la pré-vision de son film, ensuite par l'orchestration qu'il lui prête dans le montage qui brasse ces morceaux de réalité et les compose dans un certain sens. La réalité, ou plutôt les morceaux de réalité ressemblent à ces paroles gelées que rencontra Pantagruel. Le créateur, qu'il soit Chaplin, ou René Clair, ou Eisenstein, doit lui faire subir d'abord une transmutation. Son œuvre sera ce qu'il aura voulu en faire, ce qu'il aura voulu ou pu exprimer de lui-même. La transmutation épique chez Eisenstein aboutit au fond aux mêmes résultats que la transmutation humoristique chez René Clair, comique chez Chaplin. Les uns et les autres, ils sont des compositeurs dont le matériel se réduit à des bouts de photographie. Ils ont d'avance une certaine interprétation du monde qu'ils veulent évoquer et photographient d'après cette interprétation. Et ensuite ils observent dans la création même de leur œuvre les lois secrètes d'un certain contrepoint du cinéma, dont les applications précises dépendent sans doute de leur instinct, mais qu'ils possèdent tous comme un sens secret de la musique des images. Nulle part mieux qu'au cinéma ne peut s'appliquer, malgré l'apparence, la vieille définition naturiste : l'art, c'est la nature vue à travers un tempérament. C'est le tempérament qui importe; où il manque, nous n'avons plus que plate copie, photographie, absence de style. Comme tout art, le cinéma c'est le style, c'est-à-dire œuvre individuelle, exprimée selon la variété individuelle. Il ne semble pas que les nouvelles découvertes dont on parle puissent nous faire changer d'avis.

On peut concevoir un cinéma en relief : la conquête sera moins importante que celle du cinéma parlant et nous transportera du domaine de la gravure à celui de la sculpture. On peut concevoir un cinéma en couleurs. L'absurdité est de comprendre « en couleurs naturelles ». Ce qui ne nous intéresse pas, ce sont justement les couleurs naturelles — et d'ailleurs que signifie cette expression? Ce qui nous intéresse, c'est la découverte

qui permettra à un metteur en scène ayant le génie des nuances de composer une œuvre mouvante, mais aussi dépendante de lui que peut l'être la peinture; où il pourra, selon son gré, brunir un visage ou le violacer, promener des ombres roses dans un paysage que sa mélancolie ou sa gaieté auront fait tour à tour rouge ou bleu. Ce qui nous intéresse, c'est d'imaginer un film aussi loin de la nature que peut l'être Breughel, ou Rembrandt, ou Renoir. C'est d'espérer la venue d'un Delacroix de l'écran, d'un Cézanne de l'écran, d'une Modigliani ou d'un Greco de l'écran, chacun avec sa déformation, sa couleur aimée, ses tons personnels. Ce n'est pas l'exactitude du pantalon rouge dans le vaudeville militaire ou l'œil de l'ingénue qui nous intéresse. C'est un film rose et bleu de Marie Laurencin, — ou si l'on veut de René Clair. Ce qui nous intéresse, c'est la possibilité pour le cinéma de quitter la reproduction de la nature, et de la soumettre à un ordre.

Il serait faux de croire que cette création exclut certain réalisme : pas plus que la création de la peinture n'exclut Courbet ou les Le Nain, la création du cinéma n'exclut les recherches réalistes de l'ancienne école allemande, de Lupu-Pick ou de *Telle est la vie*. Mais le metteur en scène, comme le peintre ou le musicien, reste un demiurge.

Un jour, Marcel Pagnol a eu une idée amusante, dont il a tiré des conséquences fausses. Il soulignait l'éternel contradiction du théâtre qui, parmi des décors faux, dans un langage faux, fait évoluer des acteurs vrais, en chair et en os. A cette contradiction, les Grecs, dit-il, avaient remédié par le masque, et Antoine par le réalisme de la mise en scène. Pour nous, nous sommes revenus aux Grecs, et, au lieu de rendre la mise en scène plus réelle, nous avons rendu les acteurs irréels : ils sont devenus des ombres, et nous avons créé le cinéma. Or — et c'est ici que nous quittons Pagnol — à partir du moment où les ombres deviennent de la même espèce que les décors, il semblera à tout homme raisonnable que l'art qui les meut doit les traiter comme le décor, c'est-à-dire qu'il doit être un art de la lumière et de l'ombre, un art plastique. Et comme tout cela est mouvant, *un art plastique en mouvement*. Ce sont des idées assez vieilles pour qu'on puisse les tenir pour acquises : le relief et la couleur n'y apporteront que des variantes. Le cinéma parlant n'aurait rien dû changer : le mot entre *comme son* dans le mouvement, et il n'est que de se rappeler ce beau film de Van Dyke où les acteurs parlaient esquimau.

Ce n'est qu'une théorie, nous dira-t-on, et on peut en soutenir une autre. Il suffit pourtant de considérer les éléments du théâtre et du cinéma pour découvrir ce qui est leur essence. Le dialogue est *nécessairement* l'important au théâtre : une pièce réduite au livre subsiste avec la totalité de ses ressources. Si elle n'est pas aussi complète que sur la scène, elle peut, à chaque instant, et au gré de l'imagination, le redevenir. La preuve en est dans ce fait assez simple que nous avons conservé par le seul texte les œuvres du passé. C'est pourquoi il faut réclamer des auteurs dramatiques qu'ils n'oublient pas l'essentiel, le texte.

Mais de même l'essentiel du cinéma est ailleurs. Le cinéma, *par nature*, est une conservation des éléments du spectacle les plus périssables. Telle est, nous l'avons dit, sa tare irrémédiable. Mais telle est peut être aussi sa beauté. Une danse, une belle mise en scène sont, depuis six mille ans, miracle d'un jour. Le cinéma promet l'éternité (éternité relative) à la danse, à la lumière errante du projecteur, à l'ombre fugitive sur un visage, à l'intonation perdue, au soupir unique de l'artiste, au bruit qui naît de la rue. Si le dialogue était l'essentiel, quel besoin aurions-nous de lui, puisque nous avons le théâtre? Mais le dialogue n'est pas l'essentiel : les possibilités du cinéma dans l'espace sont infinies, on l'a assez remarqué, et ce fait banal doit nous faire

réfléchir. Les recherches qui apparentent l'art du metteur en scène à l'art du peintre dont d'abord importantes, puis celles qui l'apparentent à l'art du musicien. Le son, l'image ne sont qu'éléments brefs ou longs à composer entre eux, fondus dans la musique totale du film, soumis à sa métrique rigoureuse. Mais de ces éléments, choisis dans ce qu'il y a d'inexprimable par un autre art dans la nature, l'artiste crée un monde personnel. Aucun autre art ne peut sauver l'expression d'un visage ou le chant d'un oiseau perdu dans un marais : mais le cinéma peut le faire. Il ne faut point confondre les choses, et toute la raison est de distinguer. Là est sa part : le cinéma donne l'éternité à l'éphémère.

Dès lors, on s'apercevra vite que si bien des recherches nouvelles pourraient ouvrir au cinéma le monde des sons, le vaste monde des images ne doit jamais être oublié par lui. Et même, la variété de l'univers visible étant infiniment plus grande que la variété de l'univers de l'ouïe, les bruits étant plus difficiles à organiser que les images ou que ces sons transformés qu'utilise la vraie musique, il faut penser que l'essentiel restera probablement toujours de nature visuelle, et se rappeler le mot de René Clair : « Il faut mettre en fait qu'un aveugle au théâtre et qu'un sourd au cinéma, s'ils perdent une part importante du spectacle, en conservent pourtant l'essentiel. »

MAURICE BARDÈCHE
ROBERT BRASILLACH.

Le romantisme chez Paul Claudel

A première vue, l'œuvre dramatique et lyrique de Claudel passe pour romantique. Son abondance, son apparent désordre (qui, pourtant, tient plutôt du désordre d'un entrepôt que de celui d'un capharnaüm), l'obscurité du style, le lyrisme même suffisent à l'attester. Voyons si, en pénétrant plus profondément dans cette œuvre, on n'y trouverait pas plus de romantisme... ou moins, peut-être.

Je passerai en revue divers points que le critique italien Farinelli tient pour les éléments constitutifs du romantisme. A savoir : l'Individu, l'Imagination, la Nostalgie et la Tristesse, Négation des Règles et défiance à l'égard de la Raison, Religion, Musique, Amour, la Mort, les Ruines, le Diable, l'Exotisme et la « Primitivité », la Société.

L'INDIVIDU. — Les premières pièces de Claudel sont des récits dramatiques sur le thème des collectivités. *Tête d'Or* est l'histoire d'un empire, la *Ville* est l'histoire d'une imaginaire Commune de Paris, le *Repos du Septième Jour*, de l'empire de Chine. Sauf l'*Echange* et *Partage de midi*, consacrés à des individus, les drames les plus individuels sont fixés sur un fond collectif : l'*Annonce* et la France du XV^e siècle; l'*Otage*, le *Pain dur*, la Révolution, l'Empire, la Restauration. Chaque personnage représente, pour ainsi dire, un régime : Georges de Coufontaine, le XVIII^e siècle sceptique; Sygne, l'Ancien Régime; Turelure, la première Révolution. Le *Père humilié* est le drame de Rome papale et du Risorgimento, non moins que l'histoire de la Juive chrétienne. Le *Soulier de satin* est le drame du monde entier sous l'influence des découvertes du XVI^e siècle.

Cependant, *Tête d'Or* est l'histoire d'un empire sauvé par un seul homme, qui trouve son équilibre en un seul homme et le perd avec lui. Et les autres drames sont tout pareils. Chaque héros est, sans doute, le délégué de la Race, du Régime, de l'Eglise, de l'Empire, de la Famille, de la Révolution; mais là s'arrête le sens de la société. C'est un individu qui se sert de ces choses, comme s'en servirait un banquier. Claudel est trop philosophe pour ne pas voir les choses — et les êtres — dans leurs relations avec les autres.

L'IMAGINATION. — Jamais Claudel n'a professé de mépris pour la raison. Il a protesté contre l'exégèse antiintellectualiste de sa parabole d'Animus et d'Anima (*Positions et Propositions*). Seulement, pour lui, l'imagination est ce qui plaît, tandis que la raison n'est que la paix et la sûreté. Au fond, la raison est, pour Claudel, une condition presque élémentaire de l'esprit, dont le luxe est dans l'imagination. Son jeune disciple Jacques Rivière crut bon de parler avec mépris de ce que Claudel appelle « une des plus hautes facultés de l'homme », et il en fut gourmandé.

La nature a de l'imagination. Elle est pleine de choses « révoltantes, exagérées », comme, par exemple, l'œil tout petit de l'immense baleine. La société est farcie d'imprévus. Ainsi, c'est un tisserand qui découvre l'Amérique, un chanoine qui renverse le système de Ptolémée; ainsi la grammaire historique bouscule la grammaire normative (cf. le *Soulier de satin*, 3^e Journée). La création artistique est tout aussi capricieuse; et le peintre n'a pas encore achevé l'œil du chien que son dessin se met déjà à courir (cf. le *Soulier de satin* : « l'Irrépressible »). Bref, on voit qu'ici Claudel n'attaque nullement la raison humaine, mais le manque d'imagination qu'on fait passer, parfois, pour de la raison.

LA NOSTALGIE, LA TRISTESSE. — La tristesse est rare chez Claudel. Tous ses personnages, même le petit Cébès, destiné à une mort prématurée, déploient un amour de la vie qui aurait sauvé dix Gilberts et vingt Millevoies. A ce propos, Claudel a délaissé presque partout le thème de l'automne effeuillé et repris celui de l'automne aux pommes rouges, de la vigne, de la moisson. Cela tient au caractère orphique de sa méthode morale et à ce goût pour l'âge mûr qui a privé son œuvre de tout personnage enfant ou adolescent (sauf Cébès, de *Tête d'Or*, sa première œuvre, et sans compter la *Nuit de Noël*, qui est une pièce de patronage). Le lugubre de l'*Echange* (scène de l'actrice saoule) est si furieux qu'il change de masque : c'est de la passion, plutôt que de la tristesse ou du pessimisme. Le vrai rêveur est Louis Laine, mais c'est un rêveur émerveillé et ingénieux. Il n'y a de vague tristesse gémissante que chez les personnages vieux et cassés, comme la Mère dans l'*Annonce*.

NÉGATION DES RÈGLES. — Claudel a fait des vers classiques. Cependant, il a bientôt cessé d'en écrire. Avant même d'écrire ces poèmes réguliers, dès l'âge de quinze ans (où il écrit une *Mort prématurée*), Claudel s'exprime dans le style que nous lui connaissons. Il y a donc là une sorte de fatalité. Lorsque vient l'heure des lectures et des maîtres, il rejette tous les écrivains français (sauf Bossuet et Pascal), parce que cela lui aurait « gâté l'oreille ». Ce n'est pas à la négation des règles, mais affirmation d'une règle mal définie, sans doute, invisible pour nous à certains moments. Pour Claudel, le nombre doit se sentir, mais non pas se compter. Or il faut bien avouer que si un poète n'observe que les règles de la métrique classique, il ne produit aucun effet ni musical, ni poétique. Les beaux vers classiques dépendent d'autres éléments (comme l'allitération, l'accent, la longueur, la couleur des voyelles, etc.)

Pour la forme des drames, le classicisme n'a rien donné que les trois unités. Claudel les observe dans *l'Echange*; mais cela ne comporte aucun avantage pour *l'Echange*. La forme dramatique est très variée, chez Claudel, et elle se fonde sur l'idée. Le *Repos*, drame liturgique, a la forme d'une initiation. Le *Soulier de satin*, drame universel, la forme d'un panorama et d'un roman.

RELIGION. — Pour Claudel, le catholicisme apporte du drame avec lui. Il force chaque chose à se nommer et à se juger; par conséquent, il découvre les incompatibilités. Mais ces luttes doivent tout de même finir par la paix. Ici encore, Claudel reste orphique. Une fausse paix, un trouble sain, une vraie paix : telle est la courbe des êtres en état de purification. Le moment du trouble est celui où les mauvais et les bons se séparent et choisissent leur route. La fausse paix correspond à la description; le trouble, au drame; la vraie paix, à l'ode triomphale. Paul Claudel n'accepterait en aucune façon que la religion fût synonyme de monotonie ou prêt pour idéal la monotonie. C'est une religion de dogme quant à la source, mais de sentiment quant à l'exercice. En un mot, Claudel est liturgique. Or la liturgie comporte un acte, une parole qui est définition autant que supplication, un appareil extérieur. Des actes liturgiques comme l'Offertoire, par exemple, supposent toute la vie laïque et commune; car il faut quelque chose à offrir. Beaucoup de scènes de ce théâtre sont liturgiques : l'Imprécation de Marthe (*l'Echange*), l'Offertoire (*l'Otage*), liturgie païenne de *Tête d'Or* (la Révélation), l'hymne à la lune et la prêtresse orgiastique (la *Ville*, 1^{er} vers), la prière sans dieu (*Tête d'Or*, les *Veilleurs*), les trois *Angélus* (*Annonce faite à Marie*).

MUSIQUE. — Elle a une importance extrême, qui découle de l'orphisme et de cette recherche de l'harmonie suprême où le nombre existe sans qu'on le calcule. Ce n'est pas le vague que recherche Claudel. Un personnage du *Soulier de satin*, Dona Délices, porte tout le temps le nom de Dona Musique. La musique fait oublier le chagrin, le désordre surtout. Elle nous enlève et nous détend; mais il s'agit moins de la seule musique instrumentale que du large sentiment de l'harmonie qui baigne nos actions, nos vœux, nos pensées, aussi bien que notre imagination. Claudel n'attribue nullement à cet effet de la musique instrumentale un caractère de fatalité. La musique nous révèle l'harmonie et nous permet d'en parler. Dona Musique joue ce rôle à l'égard du vice-roi de Naples.

Claudel ressemble à Hugo, en ce sens qu'il a été fortement attiré par l'image en même temps que par le son. En tout cas, l'auteur de *l'Otage* s'est décidé à diminuer plutôt l'image que le son.

L'AMOUR. — L'amour dépend beaucoup, pour un créateur de personnages, de la donnée psychologique. Claudel connaît deux sortes de tempéraments : les hommes de paix, qui se marient; les passionnés, qui se rejoignent soit par l'adultère, soit par le platonisme, soit dans l'autre monde. Mais Claudel professe assurément que l'idéal de l'amour est le mariage. Les couleurs de l'adultère Elbernon sont les plus sombres. Pourtant, toute une série d'autres personnages sont moins maltraités. Si leur salut est plus difficile, plus mouvementé, ils se sauvent finalement et ne perdent pas tout. La chair a cette utilité : qu'il nous faut déployer toutes nos forces pour la maîtriser. L'idéal du mariage accompli n'a pas tué en Claudel l'idéal d'un grand amour dantesque où la pureté joue son rôle nécessaire. Dona Prouhèze a pour idéal de devenir « une étoile » (le *Soulier de satin*, 4^e Journée).

Pour Claudel, la sexualité ne devrait être que de l'espèce; et l'amour, de l'individu. Bref, il semble voir dans les passions désordonnées un élément différent de leur désordre, mais qui

ne gît pas dans le mariage. C'est l'amour-admiration, et tout l'exercice de l'admiration : c'est-à-dire l'amour éternel chanté par les poètes.

Cependant, libre ou marié, l'amoureux de Claudel ne sépare jamais son amour du reste de l'univers. C'est ce qui fait sa santé, son équilibre. Le classique isole l'amour. Titus et Bérénice sont enfermés dans un boudoir. Cette reine orientale n'a ni famille, ni sujets. Cet empereur romain ne connaît d'autre politique que ce qu'en pourrait deviner un élève de cinquième latine. Pensée de Coufontaine et Orian de Homodarmes, simples enfants d'ambassadeurs, ont une politique, une idée sur leur époque, sur le mouvement social. Aussi leur amour dépend-il d'une vue plus large sur l'univers. Chez Racine, enfin, l'amour enclos ne bouge plus. Il peut rencontrer des obstacles; sans obstacles, ce ne serait plus que de *l'Astrée* : chaînes, soupirs, feux... Chez Claudel, au contraire, l'amour progresse; ou plutôt, c'est un individu plus complet, plus serré, qui progresse. Ainsi, l'amour sert d'élément de salut à Pensée, et surtout à Violaine et à Prouhèze (*Soulier de satin*). Dans ce dernier cas, c'est l'amour de Prouhèze qui sert à l'Ange Gardien d'amorce insidieuse pour pêcher l'âme de Don Rodrigue. Là, comme dans le *Père humilié*, on affirme que les êtres sont « destinés » l'un à l'autre par delà le monde visible, et qu'ils se rejoindront pourvu qu'ils atteignent leur parfaite image céleste.

On voit donc que Claudel est romantique, si l'on veut, parce qu'il accueille, d'une certaine manière, la fatalité sinon de la passion, du moins de l'amour, une certaine estime de l'amour comme tel, une certaine contribution de l'amour à la purification humaine. Mais tout cela a pris un sens qui est au rebours du romantisme. N'importe quel amour n'est pas rédempteur. Il y a beaucoup d'intelligence dans cet amour claudélien; il est entouré, du reste, équilibré par l'entourage. Enfin, la courtisane n'a aucune place chez Claudel.

LA MORT. — La mort, pour Claudel, est un mystère dévoilé, ou bien c'est une bonne mort. Il y a des morts plus ou moins belles. Mais la mort la plus caractéristique du théâtre claudélien est la mort qui achève l'œuvre d'une vie active et bonne. Ce thème de l'automne glorieux et fécond l'exprime heureusement. Le personnage a cette profonde conviction : que l'autre monde n'est pas étranger à celui-ci, mais plus apte encore à faciliter notre prise de possession du monde, notre communion avec le Tout.

LES RUINES. — Elles ne font que révéler un état de la vie antérieure (comme un vieux manuscrit). Sinon, il n'en sera pas question. Il y a du lugubre dans l'Enfer du *Repos*; mais le sujet consiste à lutter contre les revenants.

LE DIABLE. — L'Ange Gardien joue le rôle principal dans le *Soulier de satin*; mais le diable n'apparaît que de façon hiératique dans l'Enfer du *Repos*, où c'est le sujet qui le réclamait. Laisse libre, Claudel n'utilise pas le Diable comme personnage.

EXOTISME. — Il faut dire cosmopolitisme. Claudel a fait, comme consul, tous les voyages ratés par les romantiques : Inde, Chine, Japon, Amériques, Allemagne, Italie. Ses diverses pièces sont datées de ces divers pays qu'il habita ou traversa. Il a incorporé quelque chose des cultures de ces pays à son œuvre; et ce n'est pas seulement le décor. Pour un Chinois chrétien, le *Repos du Septième Jour* ne serait pas un livre étranger. Il y a quelque chose de l'Espagne chevaleresque, orgueilleuse et compliquée et quelque chose de sa plastique baroque et ampoulée dans le *Soulier de satin*. Le *Père humilié* évoque l'atmosphère du Risorgimento sentie par un neveu du pape et une étrangère. L'esthétique de Claudel est celle de la vieille Rome. La passion

de l'univers se confond toujours, pour lui, avec le catholicisme : « Tout est à moi, catholique ».

« PRIMITIVITÉ ». — Claudel s'est inspiré des Grecs les plus antiques : Pindare, Eschyle, les chœurs de Sophocle. Il n'a jamais détesté une certaine rudesse, que d'aucuns croient incompatible avec le classicisme. Mais, à y regarder de près, il prend toujours parti pour les esthétiques de l'abondance et du mouvement. Le XIII^e siècle n'est pas plus son fait que le V^e siècle avant Jésus-Christ. *L'Annonce* est toute dorée de moissons et de vignes. Claudel fait un vigoureux éloge religieux et artistique de Rubens (le *Soulier de satin*); et ce drame est tout saturé d'une Renaissance luxuriante. La maigreur, la pâleur n'y sont jamais louées comme des attributs hiératiques.

LA SOCIÉTÉ. — *Tête d'Or* est révolté contre un régime de faiblesse; mais il fonde un empire. Le poète Cœuvre devient évêque; et son fils, Yvors, magistrat d'un nouveau Paris. L'empereur de Chine rétablit la paix compromise par l'invasion des morts. Cependant, plus on se rapproche de notre époque, plus Claudel se montre sévère pour la société. Jamais, sans doute, il ne réprouvera le principe de la société. Ce serait impossible de la part de cet esprit, pour qui le dogme le plus intéressant est la Communion des Saints. Le *Père humilié* montre deux amoureux qui s'aiment d'autant mieux que leur entourage les dégoûte. Mais cette société n'a aucun pouvoir sur eux; au contraire, les obstacles à leur amour viennent d'eux-mêmes, de leur personne. Et si la société a quelque responsabilité dans ce drame, Claudel croirait plutôt que le renversement des barrières sociales en est

la cause : on a uni trop tôt ce qui n'avait pas encore atteint sa propre forme.

L'INFINI. — Claudel, dans ses œuvres théoriques, nous avertit que la philosophie romantique a trop souvent confondu l'indéfini avec l'infini. Il propose aussi de substituer à la formule baudelairienne :

Au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau,

« Au fond du fini pour trouver de l'inépuisable ».

Pour conclure, Claudel n'a pas la nostalgie romantique, l'individualisme forcené, le goût des ruines et des spectres. Il a dépassé Hugo en liberté pour ce qui regarde la métrique et le mélange du noble et du vulgaire. Il a connu un juste exotisme et un cosmisme décidé. La domination du lyrisme n'abandonne jamais son théâtre même. Enfin, en certaines matières, il n'est pas romantique tout en ayant complété le point de vue des anciens romantiques; par exemple, sur la question de l'amour et de l'univers. En matière de société, ses héros sont des hommes de gouvernement ou des femmes de tête. Il est plutôt autoritaire; si on se plaint aujourd'hui de la société, c'est parce qu'elle manque d'autorité véritable à tel moment, parce que, en un mot, elle est moins une société que jamais.

Claudel admire les œuvres classiques (sauf pour ce qui touche à la religion) et il condamne la théorie classique. Il admire la théorie romantique et condamne, en général, les œuvres. Il est romantique pour tout ce qui regarde la hardiesse, le défi, la défiance de la raison pure. Il ne l'est plus en ce qui concerne le désespoir, la mort, la négation.

LÉON COUNE.

Les idées et les faits

Chronique des idées

« L'heure H » par Jules Jacques.

L'Heure H, sonnée à toute volée d'une main frémissante par un jeune, JULES JACQUES, dans le livre de ce titre, c'est l'heure opportune, l'heure de l'occasion décisive qu'il faut saisir par les cheveux, l'heure que Foch transmettait par alphabet secret dans la nuit du 18 juillet 1918 pour déclencher l'offensive qui allait renverser la situation des armées.

Ce jeune se révèle un maître... qui reste jeune; maître par l'étendue et la précision des connaissances, souvent même par la profondeur de la pensée, l'acuité de la vision intellectuelle, la puissance des raccourcis, maître encore par la langue, le tour personnel, l'originalité du style; jeune, cependant, par la flamme qui l'anime, par l'impétuosité de ses élans, par la hardiesse de certaines appréciations qui tranchent dans le vif les questions complexes. Son livre est de ceux, rares de nos jours, qui s'imposent à l'attention des sages, forcent l'audience du public.

Il lance un appel à l'action immédiate, un appel pressant, irrésistible, mais auparavant il déroule la suite de la religion et la suite de l'histoire, si bien que le manifeste final semble la voix même des siècles, l'impératif de la conscience universelle.

Il n'entend point parler dans le vide, mais d'homme à homme. Ce n'est pas facile. « Plus les hommes se rapprochent, plus ils

se barricadent... Plus la civilisation est poussée, plus les cloisons sont étanches. » Et pour comble de malheur, prêtre, il sent peser sur lui l'impopularité qui discrédite l'ensoutané. Je cueille ici une perle qui se rencontre à la fin du volume : « *Chômeur*, est l'aménité la plus commune qui accueille le prêtre à la rue, depuis l'heure frileuse des messes matinales jusqu'aux retours harassés des réunions du soir. » Il ne se fait donc pas d'illusion sur sa tâche : il sait que l'homme moderne a laissé glisser de son front la couronne de l'amour et s'échapper de ses mains le sceptre de l'intelligence. Mais se prévalant à son tour de la sincérité, il escompte, pour la discussion où il les convie, des croyants et des incroyants, l'attitude de la plus scrupuleuse loyauté, celle qui s'affranchit de tout préjugé et de toute prévention, qui ne dissimule aucun tort réciproque, qui n'a d'autre souci que la plus impartiale vérité.

Et, cela dit, M. Jules Jacques refait à la moderne, avec un brio étincelant, on pourrait dire, avec une habituelle maîtrise, son *Discours sur l'histoire universelle*.

Ce discours s'ouvre par un chant, le divin poème de nos origines duquel j'extraits cette strophe qui me ravit : « Il n'a pas suffi à l'amour divin de faire verdier les prés irrigués et baigné de soleil pour nourrir les bêtes qui servent l'homme, de faire de l'océan, de la terre et des cieus le jouet de ce souffle qui repose au sein d'un peu de matière grise; de parsemer d'étoiles les profondeurs du soir pour faire sourire les yeux des petits enfants. *La distance entre le Pur Esprit et le nôtre pesait à l'amour essentiel.*

C'est alors que... l'aigle fondit sur le petit oiseau et l'emporta en son sein brûlant. Dieu éleva l'homme au-dessus de tout ce à quoi une créature peut prétendre : il lui communiqua une qualité essentielle qui le rendit capable de le connaître comme il se connaît, de l'aimer comme il s'aime, qui le fit participer à sa nature à lui, la grâce. » Par sa plénitude et sa couleur, pareille phrase juge un auteur : penseur et artiste.

Puis, c'est le drame de la chute succédant à l'idylle de la grâce. Suivant l'épigraphe du second chapitre, un proverbe rhénan : « Pour avoir semé de l'amour, Dieu récoltera des larmes pour son Christ ». Ecrasé de bienfaits, Adam ne sut pas s'incliner pour baiser la main du Bienfaiteur, il refusa de prononcer le *Oui* qui nous aurait sauvés avec lui; sa chute a souillé la nature, il n'a pu transmettre que ce qu'il avait, nature bouleversée et affaiblie, non corrompue en son fond. L'auteur qui sait se déployer, comme je viens de le montrer, se resserre aussi à l'occasion et d'un trait juste, pénétrant, d'un coup de raquette renvoie la balle au partenaire. « L'homme naît bon, dit Rousseau, c'est la société qui le corrompt. » Quoi? Jean-Jacques, corruptrice la nature composée d'êtres nés bons! Aux savants qui se rebiffent devant l'unité humaine parce qu'elle explique la solidarité universelle de notre race dans la prévarication originelle, et qui se pâment devant les théories panthéistes, devant la monade de Leibniz. « Mais Leibniz et Rabindranath-Lagore, c'est tellement plus distingué que le catéchisme! »

Et le drame s'achève sur le spectacle de l'universelle douleur par cet admirable thrène : « Dès lors, les vallées riantes de la terre se rempliront de honte et de sang. Les larmes ne tariront plus aux yeux des enfants et des mères. Elles brûleront aux yeux fiévreux des malades. Elles trembleront aux yeux chassieux des affamés. Elles serreront à la gorge les épouses trahies, les vierges déshonorées, les héros abattus. Elles se figeront aux yeux des vieillards sans espérance. Un jour Dieu même en versera sur Jérusalem infidèle, sur la tombe de son ami Lazare, et de son corps trois fois saint elles ruisselleront ensanglantées sur la terre de Gethsémani. »

* * *

Le troisième volet du triptyque, c'est la victoire de Jésus de Nazareth. *La réparation devait venir de l'homme, la valeur réparatrice devait venir de Dieu* : voici Celui qui résout la contradiction : l'Homme-Dieu.

Et l'auteur de narrer le mystère de Jésus. Il sort du peuple juif porteur de la Promesse, dont l'indignité n'empêche pas la mission providentielle — contrairement à la lourde erreur, très répandue, qui excipe d'un vice de l'instrument pour rejeter son utilisation par Celui qui se sert pour ses fins de qui il lui plaît — qui naît de l'humble femme répondant à l'ange le « *Fiat* » refusé par Adam. L'auteur ramasse en un vigoureux tableau, où abondent les traits saisissants, l'histoire de la Rédemption : la Passion et la Mort du Christ, la Résurrection, l'Ascension, la Descente de l'Esprit, la Constitution de l'Eglise qui perpétue le Sauveur et répand la vie par les Sacrements. Je ne détache que ce mot de rare justesse. « *En créant le collège apostolique, le Christ avait façonné le moule; en envoyant le Paraclet, il y versa la coulée incandescente.* »

A ces lumineux exposés succède une large synthèse qui confronte avec le catholicisme les institutions et les conceptions religieuses de l'humanité sur le plan naturel. Fidèle à sa méthode de rigoureuse impartialité, l'auteur, très averti d'ailleurs, dans le vaste tour d'horizon qu'il entreprend, s'efforce de dégager et de montrer sous le jour le plus favorable la morale et la religion naturelle des peuples païens. Il passe en revue le monothéisme des races primitive, Pygmées et Bantous, que nous révéla

Mgr Leroy, la religion domestique de l'Inde, de la Grèce, de Rome, par la constitution de la famille, les acquis de la philosophie, la sagesse de Socrate, son martyr, l'idéalisme de Platon dans sa théodicée, le réalisme du Stagyrte s'élevant jusqu'à l'Acte pur, mais ne parvenant pas au dualisme, la haute morale de Marc-Aurèle, le stoïcisme d'Epictète dont il cite ce mot charmant : « Si j'étais rossignol ou cygne, je ferais mon métier de rossignol ou de cygne; je suis homme, je ferais mon métier d'homme, je chanterai Dieu. » Passent ensuite sur l'écran les grandes civilisations de l'Asie et de l'Egypte, la philosophie de Confucius : qui ne sait rien de Dieu mais professe un spiritualisme très élevé et le dogme de la fraternité universelle — à ce propos M. Jules Jacques m'a révélé l'origine occidentale de la Chine sur laquelle, devant le silence des sociologues de Belgique, j'ai fait consulter par l'ambassade des professeurs de l'Université de Pékin — puis l'héroïsme japonais, le bouddhisme, les doctrines diffuses de l'Inde, la civilisation égyptienne.

Après avoir fait large mesure à tous ces systèmes, l'impartial auteur doit bien en montrer les déficiences. Dans ce bilan, l'actif semble supérieur au passif; le fléau de la balance n'est peut-être pas assez rigide. Je ne trouve pas tout à fait exact de dire, en conclusion, morales et religions naturelles « rejoignent » — étant pour cela *trop courtes* — la religion et la morale chrétiennes, puisque celles-ci se situent sur le plan surnaturel, qu'elles se caractérisent même par leur transcendance. Non seulement elles complètent les religions et les morales naturelles, dont le venin caché, l'orgueil, n'est d'ailleurs pas suffisamment mis à découvert, mais elles sont seules capables d'unir intimement l'homme à Dieu.

Seule, d'ailleurs, conclut finalement l'auteur, l'Eglise catholique peut adopter en toute rigueur le vers de Téréence : « Rien d'humain ne m'est étranger » car « Tout tient ensemble dans le Christ », selon le mot étonnamment profond de saint Paul.

* * *

L'épine dorsale de ce maître livre serait bien la centaine de pages qui, avec des raccourcis superbes, des mises en relief saisissantes, nous donne des vingt siècles de l'histoire de l'Eglise une vision panoramique à vol d'oiseau. Ce panorama, selon l'optique de l'auteur, accuse un sommet rayonnant : le XII^e et le XIII^e siècle. « C'est alors que la gigantesque impulsion donnée par Grégoire VII, servie par Cluny, puis saint Norbert et Bernard, produit ses fruits. Mœurs et institutions sont pénétrées d'esprit chrétien. » L'époque des Croisades, acte de foi héroïque, l'époque de la Somme de saint Thomas et des cathédrales. « Comme une perle sur un diadème, saint François d'Assise apporte le plus pur reflet du Christ. » L'apogée de l'Eglise est l'apogée de la vie religieuse, non celui de la puissance temporelle.

« Une crête, dit élégamment l'auteur, suppose deux versants. De fait, jusqu'à cette cime, l'Eglise monte : les principaux jalons de cette marche ascendante : Pierre et Paul, Constantin, Théodose, Grégoire le Grand, Clovis, Charlemagne, Grégoire VII. Depuis lors, elle recule : les légistes, Avignon, le Grand Schisme, la Renaissance, la Réforme, Voltaire, la Révolution française, Renan. Même phénomène en étendue. »

» Sur les lèvres de sainte Catherine de Sienne, le joyeux chant d'amour de saint François se crispe en un prophétique cri d'angoisse.

» Montée et descente ne vont pas sans un rythme, des replis de terrain marquent chaque versant. C'est comme un diagramme dont seule importe la tendance. »

Est-ce l'Aigle de Meaux, embrassant l'immensité, fendant

l'espace, partageant les siècles? On sera tenté de trouver ces divisions des temps bien tranchantes. Au demeurant, l'auteur convient que s'il y a des reculs dans l'ascension, il est des remontrances dans la descente. Il juge, peut-être, d'un peu haut les grands acteurs de l'histoire et il arrive nécessairement que certaines têtes, Constantin, par exemple, dépassent sa toise.

Il apporte en général, accentuée même dans ses conclusions, la sévérité d'un justicier dont les arrêts gagneraient, je crois, à être plus nuancés. Est-ce que vraiment l'initiative n'appartient à l'Eglise, dans la grande lutte contre les puissances des ténèbres; que jusqu'à cet idéal XIII^e siècle, et, depuis lors, a-t-elle passé à l'ennemi, ne laissant désormais à l'Eglise de Dieu que la défensive, *bonne* ou *mauvaise*: arrivée en recul qui se retranche toujours sur ses positions d'arrière? Il règne certes dans plusieurs aperçus un pessimisme exagéré. Il n'est pas suffisamment tenu compte des hauts et des bas dont le rythme alternant constitue l'histoire des sociétés humaines, et celle de l'Eglise aussi qui est humaine et divine.

« La tourbe du XIX^e siècle » paraîtra à beaucoup trop brutale expression d'une pensée juste. Sur le pilori dressé au chapitre « Quelques malfaiteurs célèbres », il nous répugne de voir exposés tout d'abord : Adam avec Satan. Oui, c'est justice, mais cruelle et l'Eglise qui chante : *O felix culpa* (Heureuse faute) ne remplit pas l'office du bourreau. Parmi les coryphées de notre temps, justement fouaillés par les verges du terrible Juvénal, il ne fallait pas faire suivre le nom de Renan de celui de Balzac qu'aucun critique ne range parmi les malfaiteurs de la plume. Calvet lui-même reconnaît que le père du roman moderne était croyant, était convaincu de la nécessité de la monarchie et de la foi pour le salut de la France et du monde. En tout cas, le jugement sommaire de l'auteur est à reviser.

Malgré ces réserves, en dépit d'autres divergences de vues, notamment en ce qui regarde le Pouvoir temporel des Papes, « problème qui aurait empoisonné un millénaire de l'histoire de l'Eglise », enfin résolu par Pie XI parce qu'il s'est contenté d'incarner sa nécessaire souveraineté pontificale, toujours favorisée par la Providence, dans la possession d'un Etat minuscule, — en dépit de ces inévitables contradictions, — je n'hésite pas à dire que la fresque d'histoire brossée par ce jeune maître avec une hardiesse qui fait penser à Michel-Ange est un véritable tour de force.

Cette vigoureuse et brillante synthèse où domine le pessimisme aboutit à une conclusion d'encourageant optimisme pour le temps présent. Sans doute, le jeune et vaillant apôtre n'en dissimule pas les faiblesses et les tares, les aberrations de la pensée désaxée, la décadence des mœurs, spécialement la chute de la natalité en Belgique — de 31 p. mille en 1880 à 18 p. mille en 1931 — mais il relève les symptômes d'une incontestable réaction. On a faim de vérité. La famille est aux abois. La cause de l'honnêteté suscite partout des adhérents. L'encyclique sur le mariage a ému les milieux anglicans. La crise économique force les esprits à regarder plus haut que l'horizon terrestre. Asphyxié par les épaisses vapeurs de l'erreur et du vice, le monde demande à respirer l'air pur des sommets.

C'est l'heure! l'heure décisive, celle que n'ont pas laissé échapper Napoléon, Alexandre, Annibal, saint Paul, Mahomet, saint François, Luther, don Juan, Pie V, François-Xavier, le roi Albert en 1914, Foch le 18 juillet 1918, l'heure H, l'heure de l'offensive qui, bien menée, portant aux points essentiels, sera couronnée par la victoire.

J. SCHYRGENS.

— — MANUFACTURE LIÉGEOISE — —

de FAUTEUILS CLUB

JOSEPH BECHOUX

Rue du Val-Benoît, 63, LIÈGE. — Tél. 260.02.

Fauteuils en blanc,
auteuils en velours,
auteuils en moquette,
auteuils en cuir, etc.,

Clubs,
canapés,
haises longues
confortables, etc.

FUMOIR — DIVAN

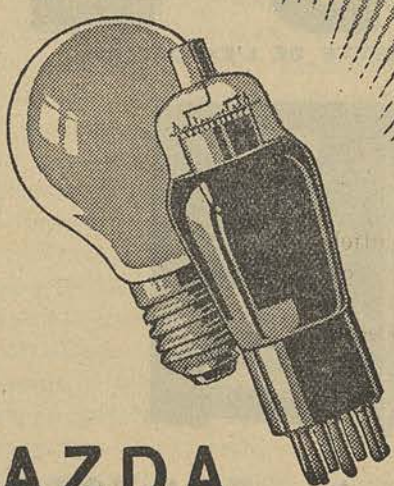
**A
N
K
E
R**

Prix avantageux

Mel. leure qualité

MACHINES A COUDRE Vente avec facilités de paiement

J. VERHAEGHE 38, rue Saint-Georges
Tél. 136.63 GAND



MAZDA

LA MEILLEURE LUMIÈRE

ADZAM

LA MEILLEURE MUSIQUE

Appareils électriques domestiques

WESTINGHOUSE

de réputation mondiale

Cireuse polisseuse « REGINA »

Armoires frigorifiques

à partir de fr. **3,800**

Cuisinières — Fers à repasser automatiques. — Réchauds, etc.

ASPIRATEURS à partir de fr. **575**

CONSULTEZ-NOUS

THE AMERICAN EQUIPMENT C^o, S. A. BELGE

BRUXELLES, 23, boulevard de Waterloo — Téléphone : 11,98,98



S E M D A

LA VEDETTE DE L'EXPOSITION

LE JOYAU DE L'EXPOSITION

Autre chose et mieux
qu'un appareil de Radio



Francine Fr. 1.595

Superheterodyne alternatif :
110, 130, 220 volts avec dispositif de protection
Ebénisterie : Noyer poli au tampon
Dimensions : 52x39x25 cm.

Un appareil de grande classe
pour un prix extrêmement réduit



Le Radio-phono
enregistreur

SEMDA

(breveté « Reterson »)

Fr. 5.450

Invention sensationnelle

UNIQUE EN BELGIQUE

Type "Reterson"

Allez l'entendre

Un appareil d'avant-garde

Vous serez émerveillé

Démonstrations chez tous les Distributeurs de SEMDA ou au Siège Social :

Société Industrielle du Son « SEMDA », 7, rue Abbé de l'Épée, Bruxelles-Woluwe

SEMDA, L'APPAREIL MUSICAL ■ SEMDA, L'APPAREIL MUSICAL ■ SEMDA, L'APPAREIL MUSICAL